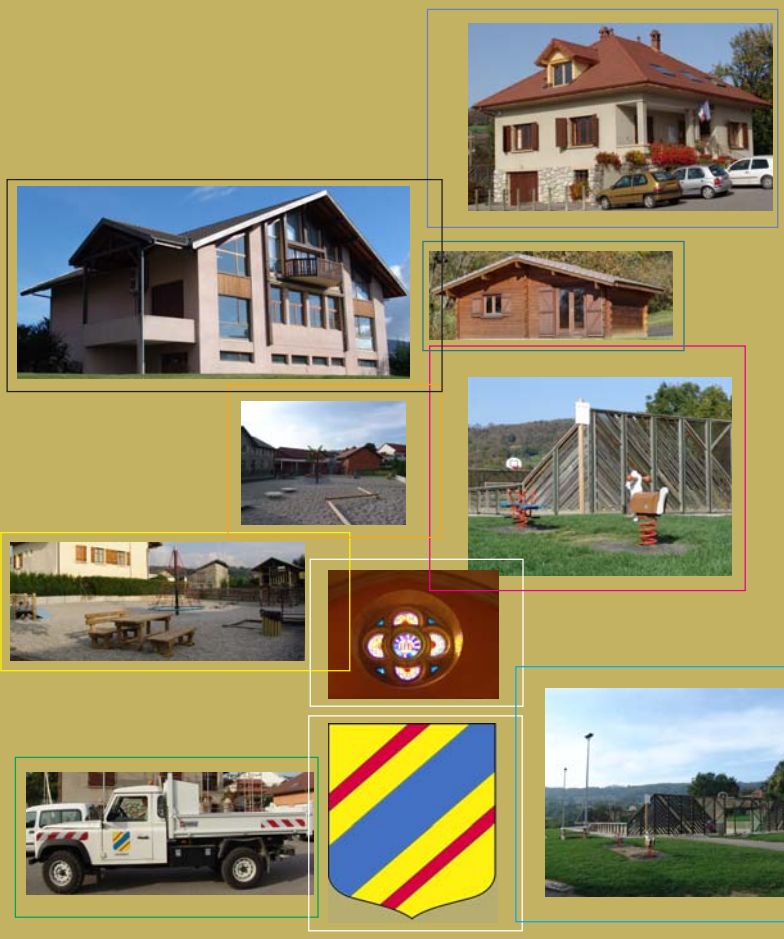

CERNEX 2007 23

Page de calage
pour l'affichage
page double.

M ieux vaut prévenir que guérir

E n pensant on peut devenir philosophe

I l faut savoir s'arrêter pour qu'il y ait à nouveau un commencement

L e sage ne dit pas ce qu'il sait

L e sot ne sait pas ce qu'il dit

E merveillement d'un enfant déride les parents

U n optimiste est un être heureux

R aison, sagesse et courage permettent d'avancer

S uis ton cœur pour que ton visage rayonne durant le temps de ta vie

V eux tu vivre gaiement? chemine avec deux sacs, l'un pour donner, l'autre pour recevoir

O n hasarde de perdre en voulant trop gagner

E nvironnement et propreté font les belles cités

U ne écoute active est souvent plus efficace qu'un bavardage intempestif

X eres bu modérément, réjouis le cœur longtemps

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2007

Par Chantal Baillard

Sommaire

1 Voeux
2 Sommaire
3 Editorial du Maire
4 Budget 2006
5 Délibérations 2006
6 Le personnel
7 Marianne & Denis
8 Assainissement Voirie PLU
9 Les travaux
10 Les jeux
11 Règlement de la salle polyvalente
12-13 Projet sécurité du village
14 Le 11 Novembre
15 La Vogue
16 Médaille du mérite
17 Festival des musiques
18 Projet salle polyvalente
19 Charlyrobot de Cernex à ...
20 CCAS
21 ARPEC
22-23 Ecole
24-25 Picotin
26-27 Etoile Sportive
28 Comité des fêtes
29 La Marmotte
30-31 Internet & Le bulletin municipal
32-33 Notre Histoire
34 60 ans de mariage
35 Les champignons
36 Brèves
37 Emilie Gruaz
38 Vandalisme
39 Les associations
40 La vie économique
41 Urbanisme
42 Etat Civil
43 Recettes de chez nous
44 Infos pratiques

Publication
Mairie de Cernex. Ce bulletin numéro 23 pour l'année 2007, a été bouclé le 15 décembre 2006.

Rédaction
Le comité de rédaction bénévole est composé de: Chantal Baillard, Bernard Chiappe, Fabrice Cusin, Bernadette Genoud, Georges Mégevand, Geneviève Pessey, Christiane Rochy, Marc Schwing, Michel Weinstoerffer, Solange Weinstoerffer.

Photographies
Couverture & autres: Michel Weinstoerffer; ARPEC: Eloïse & William Burnet; CCAS : Christiane Rochy; Comité des fêtes : Lydie Weinstoerffer, Ecole: Pierre Yves Penz; Foot: Sébastien Cusin; Marmotte: Madeleine Monod; Musique: MW; Picotin: Nicolas Gergaud; Picotine: Katrien & Walter Snoeijs / MW; Secrétaires: MW; Travaux : Georges Mégevand

Internet
Cette version couleur de ce bulletin a été publiée sur notre site web.

Archivage
Un exemplaire de ce bulletin a été fourni à la société d'histoire *La Salévienne* et les archives départementales.

Remerciements
A toutes les associations ou personnes qui nous ont aidés directement ou indirectement à la réalisation de ce bulletin.

Première de couverture
Le nouveau véhicule de service de la commune, jeux de l'école et du terrain, Bâtiment et châlet de la Motte, aménagement en appartement des combles de la mairie.

www.cernex.fr

EDITO

Par **Georges Mégevand** maire de Cernex

En cette période particulière de l'année, j'ai le grand plaisir de pouvoir m'adresser à chacun d'entre-vous dans l'édition n°23 de notre bulletin municipal.

Je peux ainsi évoquer certains points afin que vous puissiez juger de l'avancée des travaux engagés par notre équipe municipale au cours de l'année écoulée ainsi que des projets en cours.
C'est aussi l'occasion de pouvoir vous présenter mes vœux très sincères de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2007, en ayant une pensée particulière pour les personnes éprouvées par la maladie ou d'autres difficultés: qu'elles soient assurées de ma sympathie et de mon soutien en espérant qu'elles gardent l'espoir et le moral en cette nouvelle année 2007.

Comme vous le savez, cette année sera cruciale pour notre pays puisque deux grandes échéances vont avoir lieu:
- la première pour ***élire le Président de la République***,

- la seconde pour ***élire les députés*** qui siègeront à l'Assemblée Nationale.
En votant, chacun d'entre-nous prendra activement part à la destinée et à l'avenir de notre pays.

En ce qui concerne notre Commune de nombreux projets arrivent à leurs termes:
- ***l'aménagement des combles de la Mairie***, en appartement d'une surface d'environ 70m², sera terminé dès le début 2007;

- ***l'acquisition des bâtiments Charlyrobot***, construits sur 5500m² de terrain avec une surface utilisable de 700m² et en prime un chalet dans lequel pourraient se dérouler certaines réunions d'associations.
Ce bâtiment, pour être utilisable et fonctionnel, devra subir quelques travaux de réaménagement.
Pour ce faire, l'équipe municipale travaille et étudie les possibilités les mieux adaptées pour répondre aux besoins des associations et de la population en croissante augmentation.
J'en profite pour remercier tous les conseillers municipaux qui s'investissent sur ce projet afin qu'il se réalise à partir de 2007.
- ***la vente de l'école de la Motte*** a été décidée par délibération du Conseil Municipal, en date du 20 avril 2006 et confiée à l'étude de Maître DUJON, notaire à Cruseilles.
Le fruit de cette cession sera utilisé au réaménagement des nouveaux locaux.
- ***Les travaux de mise en sécurité routière dans la traversée des villages de Veyssières, de la Motte et du Chef-lieu*** vont pouvoir débuter: l'ouverture des plis d'appel d'offres ayant eu lieu, la commission d'appel d'offres a attribué ce chantier à l'entreprise Gerland.
Pour la traversée du Chef-lieu, les travaux devront être coordonnés avec les travaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales, lesquels relèvent de la compétence intercommunale et sont eux-mêmes planifiés pour début 2007. Le suivi de ce chantier sera assuré par le bureau «Profils Etudes», lequel est maître d'ouvrage pour la totalité des travaux.
Ces derniers ne vont pas manquer de nous infliger certains désagréments. Je me permets de vous demander de bien vouloir faire preuve de compréhension envers les entreprises intervenantes, afin que tout se déroule le mieux possible, certains travaux n'ayant pour seul objectif que d'améliorer le confort de tous.
- ***En ce qui concerne le PLU***, il sera terminé au début de 2007 après une étude de 4 ans à l'issue d'innombrables et indispensables réunions, dans le respect des contraintes qui nous sont imposées par les nombreux organismes impliqués ainsi que par les règlements d'urbanisme très complexes en la matière.
-Corrélativement au développement de notre Commune et à l'augmentation de sa population, ***l'embauche d'un agent technique*** s'est imposée, afin que certains travaux d'entretien courant et de surveillance soient assurés.

Voilà un résumé succinct et indispensable des points forts que je souhaitais vous soumettre.

Bonne lecture et Bonne Année 2007.

BUDGET

Par Marie Hélène Bastard secrétaire de mairie

1.BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET(€)
Dépenses de Fonctionnement	**849 432,54**
Charges à caractère général (011) (Electricité, combustibles, fournitures d'entretien, petits équipements, fournitures administratives et scolaires, bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel, frais divers, primes d'assurances, documentation générale, frais séminaires, indemnité Percepteur, ATGC, fêtes et cérémonies, affranchissement et télécommunications, frais de gardiennages, taxes foncières, droit au bail, publications)	176 132,70
Charges du personnel (012) (Femme de ménage, employé espaces verts, Urssaf, Ircantec, Assedic)	87 321,00
Autres charges de gestion courante (65) (Reversement au District, Subventions diverses, indemnités élus, Ircantec élus, Urssaf élus, trais de mission)	119 277,66
Intérêts des emprunts et dettes (66)	32 849,43
Virement à la section d'investissement (023)	433 851,75
Recettes de Fonctionnement	**849 432,54**
Produits des services (70) (Remboursement frais de chauffage, ordures ménagères)	5 646,00
Impôts et taxes (73) (Contributions directes, taxe sur les pylônes, droit licence de boissons, permis de chasser)	152 996,00
Dotations et participations (74) (Dotations forfaitaires, dotation solidarité rurale, fonds genevois)	245 474,00
Autres produits de gestion courante (75) (Locations salle polyvalente et terrains communaux)	43 200,00
Excédent antérieur reporté (002)	397 430,65

2.SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à: **1 176 894,20€**

3.BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de Fonctionnement	**5 276,73**
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur) (011) **(Autres services extérieurs (Honoraires))**	5 276,73
Recettes de Fonctionnement	**5 276,73**
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises (070) **(Prestation de services (redevances assainissement non collectif))**	5 276,73

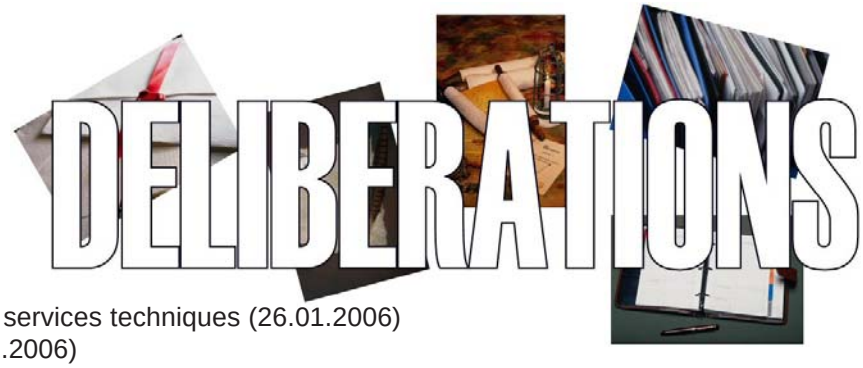

Création d'un poste d'agent territorial des services techniques (26.01.2006)
Fourniture et pose d'un parafoudre (26.01.2006)
Acquisition d'un véhicule utilitaire (26.01.2006)
Convention avec la société protectrice des animaux (26.01.2006)
Contrôle de l'assainissement non collectif: redevance 2006 (26.01.2006)
Convention d'entretien et financière (26.01.2006)
Modification du projet de mise en sécurité du chef-lieu, des villages de Veyssières et de la Motte (26.01.2006)
Embauche d'un agent des services techniques (23.03.2006)
Régime indemnitaire lié à une nomination stagiaire (23.03.2006)
Augmentation des loyers des appartements au-dessus de l'école de Cernex «Chef-lieu» (23.03.2006) Création d'un poste d'adjoint administratif non titulaire en raison d'un besoin occasionnel (23.03.2006) Protection du pastoralisme et de la faune sauvage (23.03.2006)
Coupes de bois pour l'exercice 2006 (23.03.2006)
Convention d'animations scolaires (23.03.2006)
Approbation du budget assainissement 2006 (23.03.2006)
Budget assainissement 2006 - Affectation des résultats 2005 (23.03.2006)
Approbation du Budget Primitif 2006 (23.03.2006)
Budget primitif 2006 - Affectation des résultats 2005 (23.03.2006)
Vote des quatre taxes (23.03.2006)
Approbation du budget CCAS 2006 (23.03.2006)
Budget CCAS 2006- Affectation des résultats 2005 (23.03.2006)
Acquisition d'un téléphone portable (23.03.2006)
Assurance du véhicule de marque Land Rover (23.03.2006)
Déclassement du chemin rural dit "Sur la Côte" (23.03.2006)
Création d'un poste d'agent administratif qualifié à temps partiel (23.03.2006)
Indemnisation parcelle Trottet (23.03.2006)
Acquisition d'un téléphone portable - Service technique (23.03.2006)
Projet d'acquisition du bâtiment charlyrobot sis à Cernex (20.04.2006) PLU - Changement site zone artisanale (20.04.2006)
Vente de l'ancienne école de «la Motte» (20.04.2006)
Embauche d'un adjoint administratif non titulaire en raison d'un besoin occasionnel (30.05.2006) Choix du coordonnateur SPS - Marché de travaux: aménagement des combles de la Mairie (30.05.2006)
Aménagement des combles de la Mairie - Approbation marché de travaux (30.05.2006)
Définition de l'intérêt communautaire de certaines compétences de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles (30.05.2006)
PLU - Emplacement de la zone artisanale (30.05.2006)
Zone artisanale - Acceptation des documents (12.06.2006)
Deuxième arrêt de la révision du plan local d'urbanisme (12.06.2006)
Renouvellement de l'adhésion au service médecine de prévention du centre de gestion (12.06.2006) Porte coupe-feu à la salle polyvalente (12.06.2006)
Avenant au contrat éducatif local (12.06.2006)
Organisation du temps partiel au sein de la collectivité (12.06.2006)
Prêt pour acquisition d'un bâtiment (27.07.2006)
Renouvellement du contrat de Madame Sabrina Combalbert (27.07.2006) Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (27.07.2006)
Indemnités allouées au receveur municipal (26.10.2006)
Taxe local d'équipement: demande de remise de pénalités de retard, permis de construire no74.052.02.QOO05 (26.10.2006)
Aménagement des combles de la Mairie: approbation d'un avenant en plus-value à passer avec l'entreprise Fontaine Sarl (26.10.2006)
Acquisition du bâtiment Charlyrobot - Portage foncier par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF74)
Vente de l'école de la *Motte* (26.10.2006)
Remboursement des frais liés au Congrès des Maires (26.10.2006)
Déneigement (26.10.2006)
Indemnité de gardiennage de l'Eglise (26.10.2006)

Le Personnel

Par **Georges Mégevand**

La secrétaire, Madame Marie-Hélène DEBORDES dont le congé parental se terminait le 1 er mai 2006 a repris son poste de secrétaire à 50 %.
Madame Sabrina COMBALBERT dont le contrat arrivait à terme au 1er septembre 2006, nous a quitté.
Une nouvelle embauche à 50 % était donc nécessaire pour assurer un bon fonctionnement du secrétariat. Pour se faire, nous avons donc fait un appel à candidature.
C'est ainsi que notre choix s'est porté sur Madame Marianne LANGLOIS, qui est embauchée sous contrat à durée déterminée. Elle a commencé son travail le 06 septembre 2006. Elle nous donne entière satisfaction et nous pouvons apprécier sa discrétion, son dévouement, son sens de l'accueil et sa façon de travailler. Je ne peux que remercier nos deux secrétaires pour le travail qu'elles accomplissent avec rigueur et beaucoup de professionnalisme au service de notre commune.

Notre agent technique, Denis GRUAZ, embauché par décision du Conseil Municipal a commencé son travail à partir du 1er avril 2006. Son rôle pour nous est important et il l'assure avec beaucoup de rigueur et efficacité.
Aujourd'hui, c'est lui qui a la responsabilité du cimetière, des espaces verts, du fleurissement, de la voirie et de tous les petits travaux d'entretien.
Il travaille en coordination avec les entreprises, pour le suivi des travaux.

Pour qu'il puisse accomplir toutes ces tâches, l'acquisition d'un véhicule était nécessaire. Notre choix s'est porté sur un véhicule 4x4 avec un équipement tribenne.
Nous avons acheté tout le petit matériel nécessaire au bon déroulement de son travail.
La création et l'utilité de ce service n'est plus à prouver et nous souhaitons bon courage à Denis.

Marianne & Denis

Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Marianne LANGLOIS, je suis mariée et maman de deux enfants: une petite fille, Salomé, de 4 ans et un petit garçon, Timothée, de 2 ans et demi. Depuis le mois de septembre 2006, je travaille en collaboration avec Marie-Hélène. En effet, nous partageons le poste de secrétaire de mairie à mi-temps.
Après avoir travaillé comme chargée d'études pour différentes collectivités, je souhaitais m'investir sur un poste de secrétaire de mairie. Grâce à Monsieur le Maire, à l'équipe municipale ainsi qu'au soutien et à la disponibilité de Marie-Hélène, mon souhait professionnel s'est réalisé.
Mais je tiens aussi à vous remercier pour votre patience et votre gentillesse, en ces débuts parfois hésitants.
En attendant de vous accueillir en Mairie de Cernex, je vous souhaite une très bonne année 2007.

Merci et à bientôt.

Marianne

Bonjour à toutes et à tous,

Pour la plupart des gens, vous connaissez déjà mon identité, cependant, pour les nouveaux habitants, je me présente:
Je m'appelle Denis GRUAZ, j'ai 46 ans, je suis marié et j'ai une fille de 22 ans. J'habite le hameau de Veyssières depuis ma plus tendre enfance car mes parents y tenaient une ferme, qui est encore en activité aujourd'hui grâce à mes frères.

Depuis le mois d'avril, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont retenu ma candidature pour le poste d'agent communal et je les remercie de leur confiance.
Cet emploi me satisfait pleinement et me permet de pouvoir encore mieux vous connaître.
J'espère améliorer de nombreuses choses et réaliser de nouveaux projets afin que notre commune en soit encore plus embellie.
En attendant de vous revoir, je vous souhaite à tous une très bonne année 2007.

Denis

Assainissement & P.L.U Voirie

Assainissement collectif :

Cette année, l'assainissement collectif au village de «La Motte» a vu la création d'une nouvelle antenne de collecteurs (250 mètres linéaires), sur laquelle pourront se brancher plusieurs constructions, ainsi que d'un filtre à sable d'une surface de 150 m² qui permet d'améliorer la qualité des rejets au ruisseau. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise DURET pour un montant de 50742 euros HT, soit 60688 euros TTC.

Pour la construction de ce filtre à sable, la Communauté de communes du Pays de Cruseilles a dû acquérir une parcelle de terrain de 2094m² au prix de 1277,34 euros HT, dont la propriétaire en était Madame LADOY épouse KOLLER.
Le chemin d'accès à la station d'épuration a été goudronné par l'entreprise GERLAND et financé par la Communauté de Communes.

Du nouveau concernant le PLU

L'enquête publique qui s'est déroulée du 22 août au 21 septembre 2006 inclus vous a permis de consulter le Plan Local d'urbanisme (PLU) arrêté par le conseil municipal en juin dernier, de rencontrer le commissaire enquêteur qui a tenu six permanences à la mairie et de consigner vos avis, vos demandes ou vos idées dans le registre officiel mis à votre disposition (28 observations dans le registre et 78 courriers dont certains très anciens (1997)).

Dans la foulée, le commissaire enquêteur a mis à profit le mois prévu par les textes pour fournir à la commune son rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies ainsi que ses conclusions motivées sur le projet de PLU. Ce document est consultable en mairie aux heures et jours d'ouverture.

Actuellement, le groupe de travail en charge du projet examine l'ensemble des demandes faites par les personnes publiques, par les particuliers dans le cadre de l'enquête publique, et par le commissaire enquêteur, et doit décider des propositions qu'il fera au conseil municipal pour faire évoluer ou non le dossier. Sachant que toute modification devra rester mesurée et ne pas remettre en cause les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui vous a été présenté le 29 juin 2004 et qui a fait l'objet d'adaptation suite à la concertation.

Le Conseil Municipal devrait donc se prononcer sur le document final du premier PLU de Cernex début d'année 2007. Ce document se substituera au Plan d'Occupation des Sols pour l'instruction des permis de construire et devrait être applicable pour une dizaine d'années maximum.

Travaux terrain de jeux de l'école :

Dépose des jeux n'étant plus aux normes et décapage complet du terrain: travaux exécutés par André SAXOD. Fourniture et mise en place de 50m3 de gravettes pour la somme de 1825 euros HT, par l'entreprise DURET.

Travaux d'entretien de voirie :

Curage de fossé aux «Champs Plats» à partir de «Chez le Bon» jusqu'au «Champ de Mars». Travaux exécutés à la cureuse par l'entreprise GROS pour la somme de 1.623 euros TTC.

Travaux exécutés par l'entreprise DURET:

Ouverture d'un chemin aux «Champs Plats» sans apport de graviers avec création de fossé et curage de fossé au chemin de «Champs Plats».

- Fourniture et mise en place de 80m3 de graviers: «Chemin de la Côte» au «Pont Drillot», «Chemin de Veyssières» et «Chemin des Côtes» à la Motte.

- Fourniture de 13m3 de gravettes pour le cimetière.

- Curage de fossés à la pelle mécanique «Chemin de chez Machet» et à «Cortenges» («Chemin des Champs Plats»), ce qui représente 583 mètres linéaires.

Soit un MONTANT TOTAL des travaux et des fournitures par l'entreprise DURET,
pour l'année 2006 de : 9981,22 euros TTC.

Travaux de déneigement et de salage : 13900 euros HT

Travaux de fauchage et de débroussaillage : 4186 euros HT.

Travaux divers d'entretien exécutés par l'entreprise SAXOD : 3613 euros HT.

Canalisation eaux pluviales: concernant les eaux du Chef-lieu, de la route de la Motte, en partant du carrefour en direction du cimetière, le maître d'ouvrage de ces travaux est le Département. Conjointement, la Commune a réalisé un trottoir: les bordures sont à sa charge exécutées par l'entreprise CAZAMPOUR.

Travaux d'élargissement et mise en forme du «Chemin des Communes, chez Gresat», chemin qui dessert une résidence principale. La facture sera réglée sur le prochain budget.

Les Travaux

LE CIMETIERE

Cette année notre cimetière a été mis en valeur par des travaux d'entretien, de propreté et d'embellissement : Etendage de graviers entre les allées et les sépultures, fleurissement plus important.

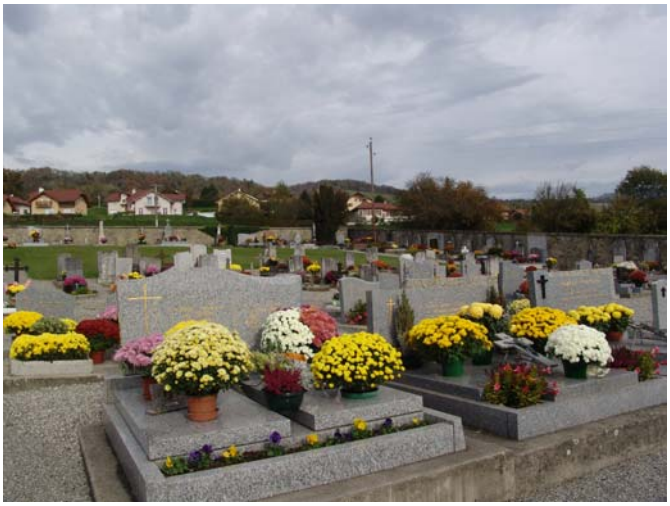

Denis GRUAZ notre employé communal, de part sa disponibilité et ses compétences a réalisé ces travaux importants dans de bonnes conditions.
Ce lieu de repos mérite notre respect et notre attention envers ceux qui nous ont précédés ; ceux dont les noms sur les stèles nous rappellent tant de souvenirs que nous évoquons entre nous avec un peu de nostalgie.

LES GUIRLANDES DE NOËL.

Pendant la période des fêtes de fin d'année, en traversant nos beaux villages de France , nous aimons admirer les belles illuminations.
A Cernex, nos guirlandes devenaient obsolètes, il était temps de renouveler en partie ces décorations. Aussi, un achat de 1499,78€ a été décidé.

Que les lumières de Noël illuminent le regard des enfants et réchauffent le cœur des personnes découragées.

AMENAGEMENT COMBLES MAIRIE

Le chantier de création d'un logement dans les combles de la mairie de Cernex a commencé au cours du mois de juillet 2006.
Les nouvelles tuiles et les jacobines sont maintenant bien visibles depuis la place. Une jacobine correspond au futur séjour et l'autre à la future cuisine. Les chambres bénéficieront de velux et seront situées côté école.

L'accès indispensable au futur logement se fera côté Nord. L'escalier définitif sera posé à la fin du chantier.

Une chape légère, épandue sur le sol des combles assure d'ores et déjà un bon complément d'isolation phonique entre les combles et la mairie.

Les travaux se termineront dans le courant de l'hiver prochain après un délai de travaux d'environ six mois.

Les Jeux

Par **Solange Weinstoerffer**

Le terrain de jeux

Situé sur le terrain jouxtant l'école, le terrain de jeux a été géré par l'ARPEC durant de nombreuses années.
Fin 2005, pour des questions de responsabilité Civile, l'ARPEC a demandé à la commune de le reprendre sous sa responsabilité. Les normes de sécurité sont devenues draconiennes et avant de pouvoir le rouvrir au public, il a fallu avec beaucoup de regrets enlever les anciens jeux ainsi que le toboggan qui avaient été construits avec tant de cœur par les parents d'élèves de l'époque.(il y a bientôt 20 ans)

Ce terrain de jeux est situé sur une parcelle communale. Il est ouvert aux écoles pendant le temps scolaire et ouvert à la population hors temps scolaire, sous la responsabilité des parents. Il a donc fallu répondre aux différents besoins tout en respectant la somme de 20 000 euros, disponible sur le budget de cette année.

Cette aire de jeux a été mise à la disposition de la population en septembre, et même si on retrouve des petits cailloux dans les chaussures des enfants, c'est un plaisir de les voir s'amuser.
A la demande des mamans, deux jeux pour les petits ont été installés près du terrain multisports.

Rappelons quelques règles : Les parents sont responsables des enfants qui jouent sur ces terrains hors temps scolaire. Si le terrain est ouvert à tous, la cour de l'école reste interdite en dehors des heures scolaires.

Article des enfants de l'école

De nouveaux jeux viennent d'apparaître dans le village de Cernex.
Lors de la rentrée, en septembre, les enfants ont été contents de voir que la mairie de Cernex avait changé les vieux jeux. Les jeux de Cernex sont géniaux. Nous avons élaboré de nouvelles règles car ils peuvent être dangereux s'ils sont mal utilisés.

Règles :
Ne pas lancer des cailloux.
Ne pas pousser sur les grenouilles bondissantes.
Ne pas pousser sur les poutres.
Ne pas aller sous l'araignée tournante.

Vivement la récréation ! Mais attention, nous devons respecter le règlement des jeux !
Nous remercions la mairie pour les nouveaux jeux.

Voici l'araignée tournante (1) qui est très amusante : la preuve !

Gaël, Johanna, Axel, Olivier, Elodie et Ophélie

1

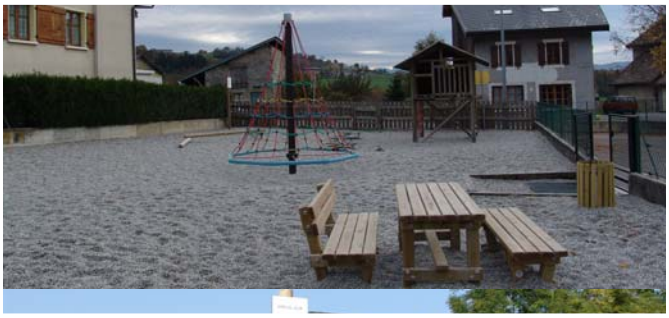

Règlement salle polyvalente

ARTICLE 1 - Seul, la personne citée, ci-dessous, est habilitée à louer la salle polyvalente ainsi que son matériel.

Responsable des locations
Pierre CHARRIERE
04.50.44.16.59

ARTICLE 2 - Une convention de location, définissant les conditions générales de location, sera établie entre la Commune de Cernex, représentée par la personne désignée ci-dessus, et le contractant.

ARTICLE 3 - Après utilisation, la salle devra être rendue propre, soit :
- Les sanitaires nettoyés impeccablement.
- La vaisselle lavée et rangée.
- Le lave-vaisselle vidangé.
- La cuisine nettoyée en profondeur *(poubelles vidées, bouteilles vides évacuées et tout reste de nourriture enlevé).*
- Le sol de la grande salle balayé et serpillé.
- Le sol de la cuisine et le sol des sanitaires balayés et serpillés également.

ARTICLE 4 - Le matériel devra être remis à sa place initiale, soit :
- Les tables devront être lavées, pliées et stockées à plat, à droite au fond de la salle.
- Les bancs devront être lavés et stockés dans l'angle à droite de la salle en rentrant.
- Les chaises devront être lavées et stockées dans la petite salle.

ARTICLE 5 - Tout matériel cassé sera à la charge du locataire et sera à régler le jour de la restitution des clés.

ARTICLE 6 - Le locataire devra souscrire une assurance R.C.

ARTICLE 7 - Les abords devront rester propres.

ARTICLE 8 - Tout chèque devra être **obligatoirement** libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**.

ARTICLE 9 - Conformément à la délibération municipale du 29 septembre 2005, les tarifs ci-dessous, comprenant la location de la salle polyvalente **du samedi (9h00) au dimanche (00h00)**, seront applicables à partir du **1er janvier 2007.**

	Prix de la location	Caution
Associations de la commune	Gratuit	152,00e
Particuliers de la commune	200,00e	152,00e
Particuliers et Associations extérieurs	350,00e	152,00e
Location d'une table	2,00e	/
Location d'un banc	1,00e	/

ARTICLE 10 - Les associations établiront un chèque de caution global pour l'année, soit : 152,00€.

ARTICLE 11 - En cas de litige et en dernier ressort, le calendrier annuel des associations sera validé par Le Maire. Le responsable des Locations et le Conseil Municipal.

La Mairie décline toutes responsabilités pour les objets volés ou détériorés lors des fêtes ou manifestations.

Projet sécurité du village

1. LA VOLONTE DE LA COMMUNE

Le chef-lieu est traversé par la route départementale 23A. Cette route, qui dessert de nombreuses communes du canton, est largement empruntée, notamment par les automobilistes qui veulent éviter CRUSEILLES. On observe un pic du trafic aux heures de pointe du matin et du soir. Cette importante fréquentation intercommunale génère des problèmes de sécurité, en particulier aux abords de l'école. Les véhicules roulent vite, les enfants sont en danger. Afin d'améliorer cette situation, les élus de la Commune ont imaginé un projet d'aménagement de mise en sécurité et sollicité le cabinet d'ingénierie PROFILS ETUDES pour le concrétiser.

2. LE PROJET

Les travaux consistent à réaliser plusieurs aménagements distincts :

Dans le Chef lieu :

Aménagement d'un trottoir
Il s'agit de réaliser un trottoir de 1.50 m de largeur en bordure gauche de la RD 23 en amont de l'école et à droite de la RD123 en direction du cimetière. Cet aménagement permet de boucler le cheminement piéton situé aux abords de l'école et de la mairie.

Plateaux surélevés

Les travaux consistent à réaliser un plateau surélevé, au carrefour de la Mairie aux abords de l'école du village. Cet obstacle contraint les automobilistes à ralentir dans la descente et garantit aux enfants et à leurs parents d'accéder aux établissements publics en toute sécurité.
Afin de réduire la vitesse des automobilistes à l'entrée du village dans la grande descente, la commune envisage de réaliser un second plateau surélevé qui englobe les aménagements autour du lavoir.

Hameau de Veyssières :

Le hameau de VEYSSIERES est traversé par la route départementale nº 123. Ce tronçon, légèrement en descente et en pleine ligne droite, incite les automobilistes à rouler très vite. L'absence de trottoir

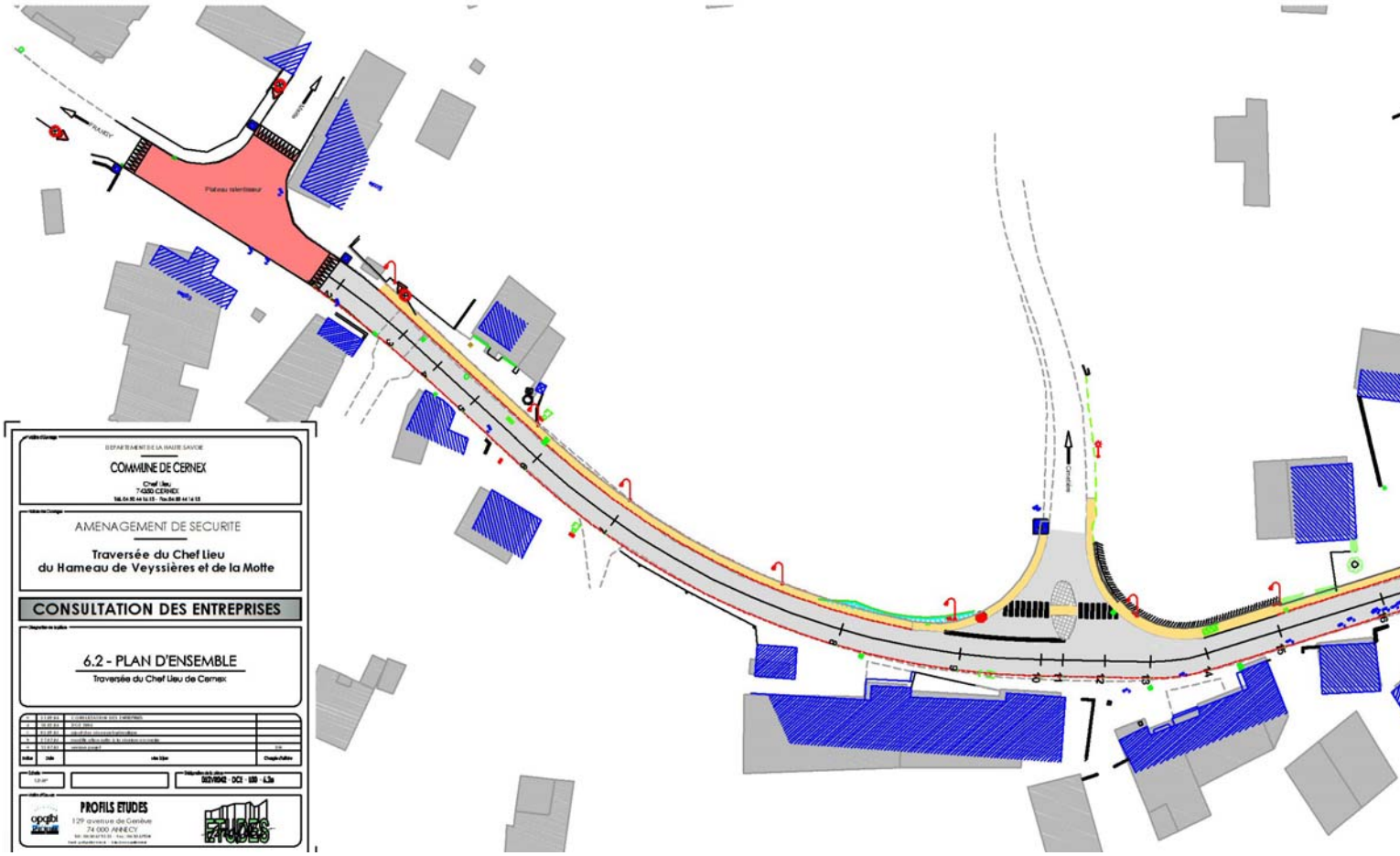

rend les déplacements des riverains périlleux. La Commune souhaite donc réaliser des ralentisseurs pour obliger les usagers à modérer leur allure. Le département donnera son avis pour l'implantation, la traversée du village étant de la compétence du CTD (Centre Technique Départemental).

Hameau de La Motte :

La Commune prévoit de réaliser des ralentisseurs. Là aussi, l'objectif est d'obliger les automobilistes à respecter la vitesse réglementaire.

3. LA REALISATION DES TRAVAUX

Préalablement aux travaux d'aménagements de surface, la Communauté de communes du Pays de Cruseilles doit réaliser des travaux de renforcement des réseaux hydrauliques (eaux usées, eaux pluviales et eau potable). Ces travaux communautaires sont prévus au programme de financement 2007.
Le coût des aménagements de surface pour la mise en sécurité du Chef-lieu et des hameaux de Veyssières et de la Motte s'élève à 290 000 €HT (à la charge de la commune) et seront exécuté par APPIA SAVOIE LEMAN (Gerland).

Le financement se décompose comme suit:

- DGE (subvention): 34 500 euros HT
- Réserve parlementaire: 20 000 euros HT
- Subvention ministérielle: 80 000 euros HT
- Commune: 155 000 euros HT

APPIA débutera donc par les secteurs hors coordination Voirie/Réseaux, soit les secteurs de La Motte, de Veyssières et certains secteurs du chef Lieu.

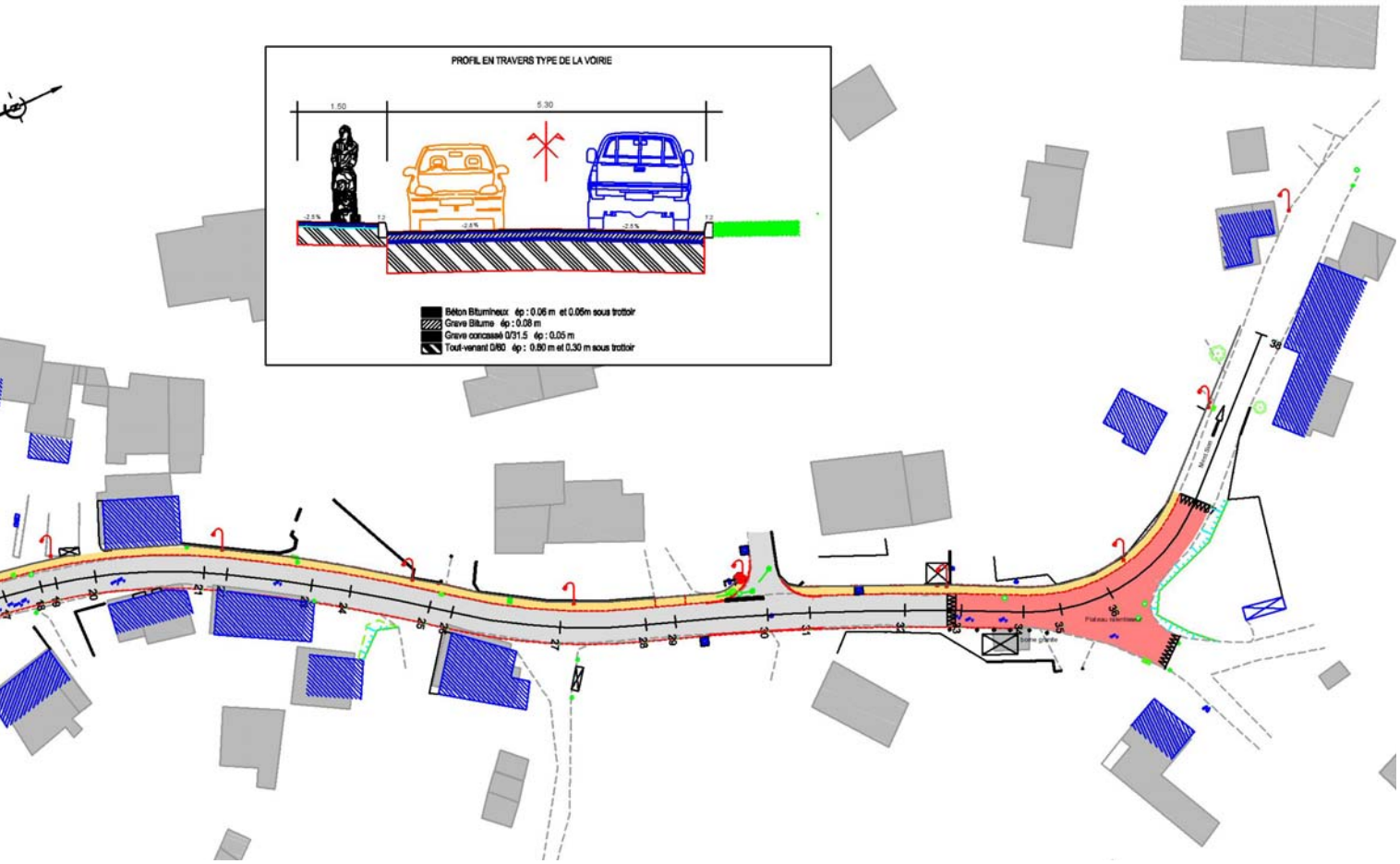

Par **Chantal Baillard**

Cérémonie

du 11 novembre 2006

Quatre, c'est le nombre de nos derniers poilus recensés ce 11 novembre 2006 en France.
L'armistice de la grande guerre 1914-1918 , la population s'est retrouvée auprès du monument aux morts.
Après la lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants, Le rappel des noms des enfants de Cernex morts pour que vive notre pays, le dépôt de la gerbe par les anciens combattants, la minute de silence, l'hymne national chanté par les enfants de l'école, le Maire invita la population présente pour partager le verre de l'amitié.
Dans son testament le pasteur MARTIN LUTHER KING écrivait ceci : « je refuse de croire que les circonstances actuelles rendent les hommes incapables de faire une terre meilleure. Je refuse de partager l'avis de ceux qui prétendent que l'homme est à ce point captif de la nuit sans étoile, du racisme et de la guerre, que l'aurore radieuse de la paix et de la fraternité pourra jamais devenir une réalité. »

La Vogue

11 novembre 2006

Le repas de la Vogue, organisé pour la première fois par l'ARPEC a fait le bonheur de 145 personnes (dont 40 enfants).

REMISE DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Georges Mégevand

Par **Gilbert Monod**

Ordre National du Mérite : Institué par le général de Gaulle en 1963 et qui est destiné : "a récompenser les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou mifitaire, soit dans l'exercice d'une activité privée ".

C'est une salle comble qui attendait Georges Mégevand ce samedi 6 mai 2006 pour lui remettre la médaille de mérite national.

Accompagné de nombreuses personnalités, sous préfet, parlementaires, conseillers généraux, président de Communauté de commune, ses collègues maires, son conseil municipal ainsi qu'un grand nombre de ses administrés, c'est avec beaucoup d'émotion que Georges accueillit l'assemblée avant de donner la parole à son premier adjoint.

Celui-ci retraça sa vie d'élu, son engagement pour la commune : Elu Conseiller Municipal dès 1977, adjoint au Maire en 1979, ce fut 1983 l'année de son élection en tant que premier magistrat de notre commune avant d'être réélu trois fois de suite en 1989, 1995 et 2001. C'est donc presque 30 ans consacrés au service de la commune, soit pratiquement la moitié de sa vie.
Ses compétences et sa disponibilité l'ont tout naturellement amené à devenir en même temps délégué du Syndicat mixte d'eau et d'assainissement, vice-président de la Communauté de Communes du pays de Cruseilles et membre du Syndicat mixte du lac d'Annecy.

Le 1er adjoint s'associa à tous les membres du Conseil Municipal ainsi qu'aux administrés pour lui exprimer leurs plus chaleureuses félicitations avant de passer la parole au Député Maire Bernard Accoyer.

Bernard Accoyer ne tarit pas d'éloge envers son ami de longue date.
C'est toute une vie qui fut déroulée: la vie d'un homme, d'un père de famille, d'un passionné. Un passionné pour tout ce qu'il fait, que ce soit familial, professionnel, comme dans son engagement public.

Au moment de remettre la médaille, Bernard Accoyer ne put cacher son émotion.

C'est des mains du deuxième adjoint, qu'il reçu au nom de tous les membres du conseil municipal, une magnifique cloche «Paccard» objet que Georges affectionne tout particulièrement.

Georges Mégevand toujours ému, sous l'œil attentif de Susanne, son épouse, remercie tout le monde présent, tout particulièrement les équipes municipales successives sans oublier le personnel communal puis convia toute l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Festival des Musiques

Par **Marie Louise Galuppi**

Le festival des musiques a été l'occasion pour Cernex cette année d'accueillir les harmonies de Magland et Megève.

Ce fût une fête très réussie, tant par l'énergie et la créativité des bénévoles de Cernex que par la joie et le professionnalisme des musiciens invités.

Le défi lancé par nos aînés qui avaient organisé le festival de 1993 a été rude à relever, tant l'animation et les décors avaient été remarquables. Chapeau bas !
Il est vrai cependant qu'en 2006, les associations sont plus nombreuses qu'alors et même si le nombre de bénévoles a lui aussi considérablement augmenté, leur implication est telle qu'il est difficile de les charger d'une manifestation supplémentaire.
Mais grâce au dévouement de Dominique Herrero, Isabelle Déprez et Barbara Mattern, la place du village et la salle des fêtes ont été joliment décorées.
L'aide masculine et indispensable est venue de Denis Vigne, Christian Déprez et Denis Gruaz.
Nous saluons ici nos jeunes commissaires Katie et Nicolas Lenoir et Petra et Carsten Kreissl, qui, nouveaux venus sur la commune, n'ont pas hésité à se lancer dans la grande aventure qui consistait à "ne pas perdre un seul musicien". Mission accomplie!
Notons au passage que, comme la musique adoucit les mœurs, le prochain festival 2019 comptera 2 nouveaux porte-drapeau de 13 ans tout juste, quel hasard ! En effet, comme le dit un proverbe du Faucigny : Père et mère commissaire en 2006, enfants porte drapeau en 2019.
Après avoir défilées dans Cruseilles, nos 2 harmonies ont été conduites à Cernex sur la place du village où elles ont été accueillies dans la salle des fêtes par M. le maire qui leur a offert un apéritif et un discours de bienvenue.
Pendant ce temps, s'activaient au service Bernard Chiappe, Philippe Ravier, Christiane Rochy, Agnès Richard, Corinne Gouardou et Annick Charrière.
Cette journée a été l'occasion aussi pour l'Arpec de faire sa fête de fin d'année et d'assurer une buvette pour nos musiciens fort assoiffés d'avoir tant soufflé dans leur instrument et tant chanté pendant le repas.

N'ayant pu contacter à temps les artificiers pour saluer dignement la fin de cette après midi, ce sont les éclairs et l'orage qui ont illuminé la venue de la duchesse et ses dauphines, escortées par Daniel Saxod, notre sémillant président du Festival.

Puis, après avoir joué sur la place du village avec beaucoup d'enthousiasme malgré la pluie battante, nos musiciens, toujours escortés de leurs commissaires se sont rendus qui, à la Motte, qui à Veyssières pour finir la soirée en musique.
Merci à tous les habitants de ces 2 hameaux qui ont eu fort à faire pour monter les chapiteaux en cas de pluie (merci M. météo de nous avoir prévenus), les décorer et préparer divers encas et boissons.
Chacun est rentré chez soi, pas tous à la même heure, certes, mais tous avec le même crédo : Vivement le prochain festival ! Un grand merci aussi à Jo et Odette Laude qui, venus tranquillement écouter, malgré la pluie, les notes du Festival sur la place, se sont retrouvés enrôlés pour l'empilage de chaises aussi vides qu'humides !

Merci à tous et toutes, qui ont fait de ce Festival une vraie réussite.

Marie Louise Galuppi et Marc Schwing, organisateurs du Festival pour Cernex.

Vidéos sur

www.cernex.fr

1- Harmonie de Magland
2- Harmonie de Megève
3-Un moment de détente pour l'harmonie de Megève
4- Repas dans la salle polyvalente
5- Animations

Projet Salle Polyvalente

Par **Pierre Charrière**

Début 2006, nous avons chiffré notre projet présenté en 2005, projet pour mémoire situé dans la parcelle derrière le four à pain. Il fallait prévoir un budget de 1 300 000 euros. De ce fait, ne voulant pas engager la commune dans un emprunt d'un montant inconsidéré, notre projet s'est vu compromis.

Courant 2006 une opportunité s'est offerte a nous, les locaux de la société charlyrobot sont mis en vente.

Le prix de moitié moins élevé que notre projet initial, les surfaces disponibles, le site ont fait que nous avons concrétisé l'achat.

Surface du terrain : 5500m²
Surface bâtiment : 767m²
Prix 600 000 euros : (chalet inclus)

Nous nous interrogeons sur les différentes possibilités d'utilisation du bâtiment en prenant en compte les demandes des différentes associations qui ont été formulées précédemment.

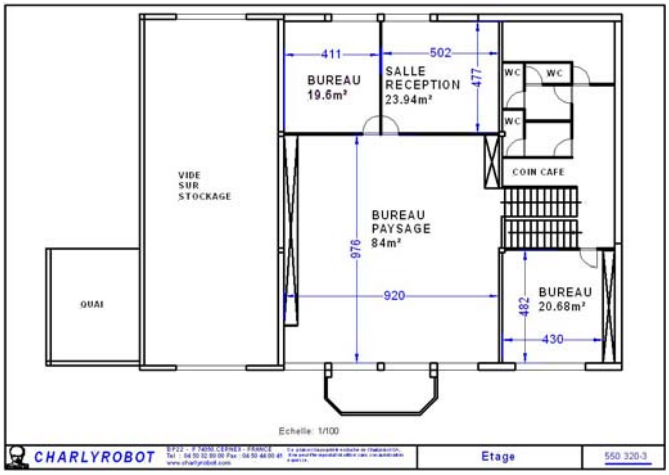

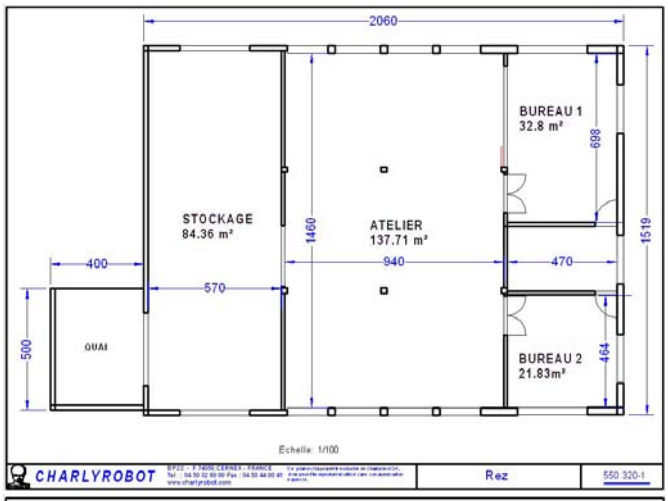

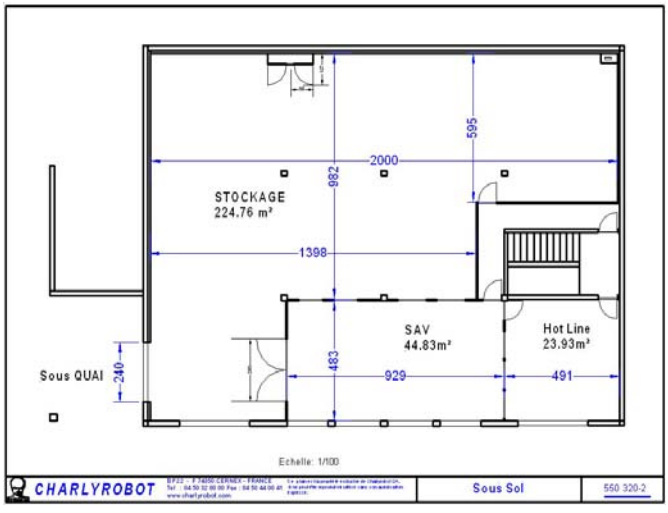

Charlyrobot
de Cernex à ...Cruseilles

CHARLYROBOT est une société familiale créée en 1981 par Solange et Michel Weinstoerffer, qui forment une équipe très complémentaire.
A l'origine, l'activité était orientée sur la fabrication et la commercialisation de systèmes de dépose de colle. Certain se souviendront de la première raison sociale **WEEQ.** L'activité a ensuite évolué : numérisation des systèmes de dépose de colle à la demande d'un gros client dans l'automobile, développement de systèmes d'axes pour l'industrie … Du positionnement à la fraiseuse à commande numérique, il n'y avait qu'un pas : l'installation d'une broche.

Depuis le début des années 90, l'activité essentielle de la société se concentre dans la conception et la fabrication de fraiseuses à commande numérique 3 axes, dédiées à l'usinage des matériaux tendres jusqu'aux métaux tendres pour certaines gammes.

En 1997, CHARLYROBOT intègre son propre bureau d'étude pour développer une gamme de produits « 100% maison » (mécanique, électronique et informatique) et ne plus dépendre de fournisseurs extérieurs.

Depuis, la société poursuit son développement.
En 2002, un service export est créé pour développer l'activité à l'international, des améliorations sont apportées chaque année à la gamme de produits.
En 2005, les produits sont entièrement conçus, réalisés et commercialisés par leur équipe .La gamme est complète, répond au besoin du marché et bénéficie de toutes les avancées technologiques.
Aujourd'hui, CHARLYROBOT c'est plus de 700 machines vendues par an sur les deux divisions, industries et écoles, et tous modèles confondus.
C''est aussi une marque déposée, de bonne notoriété puisque ce nom est devenu un terme générique sur ce secteur de marché.

La société a été prudente et a du adapter ses locaux d'une part à son activité mais aussi a ses possibilités économiques. Elle est depuis son origine installée à Cernex (25 ans,) Le village répond parfaitement à l'image de haute technologie de cette société mais aussi aux contraintes personnelles et familiales du couple dirigeant.

Depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires de CHARLYROBOT stagne aux alentours de 4 M€ du fait de la limitation des capacités de production et de locaux devenus trop exigus.
Les conditions d'exploitation sont difficiles, et toute production de grande machines est totalement exclue.
Face à cette situation, l'entreprise a engagé des recherches en vue du transfert de CHARLYROBOT sur une zone d'activité économique localisée idéalement entre Annecy et St-Julien en Genevois.

Dans un contexte local extrêmement tendu au niveau foncier et immobilier, l'ancien site VAW International Capsules à Cruseilles s'est présenté comme une excellente opportunité, offrant des bâtiments largement dimensionnés sur le territoire ciblé par l'entreprise.

En 1993, afin de permettre à la société CHARLYROBOT de rester sur la commune , le conseil municipal a permis à l'entreprise de s'implanter à LA MOTTE.
Pour ce faire, le conseil (dont Solange ne faisait pas partie) a accepté de passer en zone UX un terrain agricole, dont le propriétaire souhaitait se défaire. Le P.O.S n'existait pas encore et ce fut donc fait du temps du MARNU et sans frais pour la commune.
Cette zone artisanale n'en a que le nom puisqu'elle n'est pas viabilisée : ni eau, ni électricité, ni voie d'accès. L' entreprise malgré le prix du terrain acheté en UX, payé en UX (ce qui n'a profité qu'à l'ancien propriétaire) a donc réalisé tous les travaux à ses frais. La commune n'a jamais été sollicitée et n'a fait aucune dépense pour ce site.
Sur ces dix dernières années, de nombreux emplois ont été créés, dont certains ont été ouverts à des habitants de Cernex
La collectivité a reçu sous forme de taxes environ 350000€.
Charlyrobot quitte CERNEX mais reste sur notre communauté de communes.

Le bâtiment actuel va être réadapté pour les besoins de la commune. Le site va donc être préservé.

Centre Communal d'Action Sociale

Par **Christiane Rochy**

Le 14 mai, Georges Mégevand, le conseil et le CCAS accueillaient les aînés de la commune à partager un délicieux repas préparé par la maison Tillier.

Cors de chasse, chansons, histoires et accordéon animaient cette conviviale journée.

Nous avions une pensée particulière pour Claudia Place (absente pour raisons de santé) qui en cette année 2006 fêtait ses 90 ans.

Un petit comité lui rendait visite avec quelques douceurs au foyer Notre Dame où elle réside. Surprise de notre visite, elle reconnaissait ses visiteuses et remerciait la municipalité.

Rendez vous pour 2007

Association Rurale des Parents d'Elèves de CERNEX

Bienvenue pour la nouvelle année scolaire

L'A.R.P.E.C est une association à but non lucratif dont le principal objectif est de soutenir les projets pédagogiques de l'école de Cernex tout en organisant des évènements pour l'animation de la commune.

C'est ainsi que sur l'année scolaire 2005–2006, grâce à l'ARPEC, les élèves de l'école ont pu faire des visites culturelles et pédagogiques comme la visite du jardin des 5 sens ou du château d'Yvoire, naviguer sur le lac d'Annecy lors d'une croisière de lecture musicale, s'ébahir devant des spectacles mais aussi partir en classe de neige. L'école s'est munie de nouveaux livres, de matériels informatiques, de bancs et même de nouveaux vélos qui ont fait la joie des plus petits aux plus grands.

Vous nous avez vu lors de la fête de fin d'année où les élèves qui quittent notre chère école reçoivent un stylo en souvenir des années passées à l'école du village, tradition conservée depuis des années, ou durant le défilé du père noël qui vient nous visiter chaque année.

Merci à vous pour tous ces projets qui ont vu le jour grâce à votre aide durant les diverses manifestations que nous organisons.

Et maintenant 2006–2007

La nouvelle année scolaire commence avec son nouveau bureau (peu de changement mais quelques nouvelles personnes, preuve qu'on s'amuse quand même!), ses nouveaux projets, ses nouvelles idées (enfin nous l'espérons).

Nous cherchons cette année à soutenir l'école pour les classes de mer et de neige, pour des spectacles auxquels vont assister les enfants, et pour plein d'autres choses en liaison avec les projets pédagogiques de l'école. Mais nous laisserons les maîtresses et maîtres vous en parler mieux que nous, le moment venu.

Mais c'est aussi avec cette nouvelle saison plein de projets d'animation que vous avez déjà vus ou que vous verrez dans les mois qui viennent.

Ainsi, le repas de la Vogue, organisé pour la première fois par l'ARPEC a fait le bonheur de 145 personnes (dont 40 enfants).

Vous êtes sans aucun doute venu au marché de Noël (le plus connu de tout le village) pour lequel de nombreuses mamans (pas de papa cette année) ont créés de nombreuses décorations toutes plus belles les unes que les autres. Et les sapins, vous avez dû y penser, non ?

Le Père Noël a de nouveau été invité le 22 décembre pour défiler avec son traineau dans le village et accueillir les enfants en leur offrant des friandises (ce n'était pas encore la date des gros cadeaux).

Dans nos projets à venir, nous préparons une surprise pour Carnaval (mais puisque c'est une surprise!) et nous allons comme chaque année tenir le stand des gueux à la Médiévale d'Andilly (si, si!) vous devez connaître, la boisson des gueux qui rend heureux). Et si vous ne connaissez pas, quelle meilleure raison pour venir avec nous animer ce stand ou même simplement goûter nos spécialités, vous verrez, on ne s'y ennuie pas.
Il y a encore plein de projets dans nos têtes, nous aimerions également entendre les vôtres et pourquoi pas les réaliser . Nous vous invitons donc à nous contacter pour partager ces idées et qui sait, vous pourriez même être tenté pour venir nous donner un coup de main.

Bureau de l'ARPEC:

- Eloïse Burnet (présidente)
- Frédérique Charrière
- Josiane Charrière
- Katherine Genoud
- Nadine Bagué
- Sasha Jones
- Vanina Vigne
- Virginie Favre
- Valérie Fournier
- Christophe Batteur
- Peter Jones

« Celui qui n'a pas d'objectifs ne risque pas de les atteindre »
Sun Tzu

« L'important c'est de participer »
Pierre de Coubertin

ÉCOLE

Par **Pierre Yves Penz** directeur

01

Des chants et des pièces inoubliables

Vers la fin de l'année scolaire 2006, toutes les classes ont fait un spectacle de théâtre et de chants. Pendant toute l'année, nous avons répété nos pièces. Quand le spectacle de fin d'année est arrivé, les enfants étaient heureux et joyeux.

Les CP ont présenté des chants. Ils ont chanté deux jolies chansons.

Le spectacle des CE était composé de trois chansons : deux en anglais et une en français. La première en anglais s'intitulait « Hello, Hello! » elle était douce. L'autre en anglais s'appelait « Listen to me ». Celle-ci était plutôt swing. Celle en français s'intitulait « Le rock and roll des casseroles». Elle était vraiment hilarante. Les CE étaient fiers !
Les CM ont chanté deux belles chansons « Toto » et « V'la le bon vent ». Ils ont aussi fait des sketchs très drôles !

Ce spectacle était une réussite.
Les parents ont applaudi très fort...

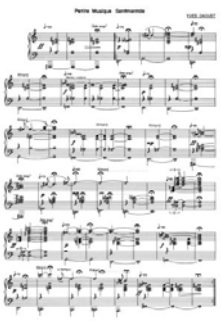

Nikita Croptier, Amandine Fournier, Léa Coucourde et Camille Faure

02

Les classes de Cernex à Champagny en Vanoise

Deux classes de l'école de Cernex sont parties en classe de neige à Champagny en Vanoise en mars 2006. Les CM faisaient du skating et les CE du ski de fond. Pour accompagner cette sortie d'une semaine, les accompagnateurs étaient Pierre-Yves Penz le maître des CM1 CM2, Peggy Bricmont la maîtresse des CE1 CE2, Nicolas Gergaud, Vanessa Bastard, Noël Humbert et Maurice Alléra. Pendant la semaine, nous avons fêté l'anniversaire de Nikita Croptier et de Céline Pabion.

Mais laissons la parole à Jimmy qui nous parle de ce jour. « Dès notre arrivée, on chausse les skis. La maîtresse nous propose une course et nous ne disons pas non. Mais des élèves tombent et ça me laisse du temps. Mince, j'ai terminé 4ème. »

Nous sommes partis une semaine, mais une semaine ça passe vite! Les montagnes étaient magnifiques. Nous avons vu des bouquetins et une tour de glace. Le skating était épuisant, mais intéressant.

Puis, c'est le jour des adieux, nous repartons. Dans le car, nous regardons le paysage. Nous arrivons à l'école et tous les parents nous attendent. C'est la fin, au revoir la neige.

Maxime Deffayet, Pierre Lavy, Jimmy Croptier et Anthéa Cusin

03

La plus belle journée des Dronières

A la fin de l'année, nous sommes allés nous baigner dans une piscine de rêve et nous avons joué à des jeux passionnants.
Cette journée organisée par l'USEP a rassemblé environ 350 élèves du canton. Cela a permis des rencontres entre élèves. Il y avait des jeux dans la piscine et des jeux d'orientation.

Le départ

A 8h30, le car arrive. Tout le monde attendait impatiemment devant le portail. Arrivé à la piscine des Dronières. Tout le monde se dépêche de descendre du car. Moi, j'ai ressenti des frissons d'excitation.

La piscine

Les petits Cernexois ont commencé par la piscine. L'eau était très bonne. Il y avait beaucoup de petits exercices et de la nage libre. Ne vous en faites pas, personne n'a coulé!

Les jeux d'orientation

Ensuite, nous avons marché jusqu'au parc à biches et nous avons mangé. Après s'être bien rempli le ventre, place aux jeux! Nous avons joué à des jeux d'orientation. Il y avait de nombreux ateliers : recherche de balises, jeux avec la boussole...

Le retour

Quand nous sommes arrivés à l'école, plus personne ne sentait ses jambes après cette journée magnifique.
J'espère que nous referons une journée comme celle-ci, bien sûr avec vous ! Cette journée a été un succès pour de nombreuses écoles.

Minh Cole, Thibault Gibrat

04

Notre voyage sur le Lac d'Annecy Décembre 2005. (Classes maternelles de Cernex)

Mathilde B. : On est monté sur le bateau du Père-Noël à Annecy.

Justine : On était entrain de raconter des histoires et de chanter des chansons.

Mathilde D. : Elle donnait des brioches et une papillote à tous les enfants.

05

La découverte des cadeaux du Père-Noël à l'école.

Lundi 3 janvier 2006, en arrivant à l'école le matin, nous avons découvert 2 gros cadeaux au pied du sapin.
Nous avions fait une lettre au Père-Noël et nous lui avions donné lorsqu'il était venu à Cernex.

Hugo : On a trouvé les vélos sous le sapin, dans un gros carton.

Mais nous n'avons pas eu tout ce que nous avions commandé : c'est normal, les vélos, c'est déjà un gros cadeau !!

06

Samedi 10 juin 2006 :

Les enfants des classes maternelles ont participé aux Grandes Médiévales d'Andilly

« Nous sommes allés à la Fête Médiévale pour danser et regarder le spectacle.

Le matin, les papas et les mamans nous ont déposés à l'entrée de la fête. Nous étions habillés en petits esprits de la forêt. Nous avons attendus longtemps pour défiler.
Il y avait plein de gens et d'autres enfants.

Nous avons eu peur d'un Monsieur qui faisait des grimaces et qui se roulait dans la boue. Il était vilain ! Puis, nous avons dansé devant tout le monde et Lucile a lu un texte qui parlait de la forêt.
Après, on a vu le spectacle des chevaliers. »

07

Sortie à la ferme

« Jeudi 23 novembre nous sommes allés à la ferme « Saxod » voir les cochons. Il y en avait beaucoup ! Ils

sont gros. Le fermier, Jean-Yves nous a expliqué beaucoup de choses sur les cochons : lorsque nous

sommes arrivés, les cochons criaient, Jean-Yves nous a dit qu'« ils grognent » ; ils habitent dans une porcherie, ils mangent des céréales, des pommes de terre ; on leur a donné à manger ! Ils ont bu

de l'eau aussi, mais des fois ils boivent du lait. Après, le fermier tue les cochons, et ça fait du jambon ! »
Texte dicté par les élèves de PS-MS.

08

Une fête du sport mouvementée

Attention un ballon arrive ! Nous humons la bonne odeur de l'herbe et sentons déjà l'air du terrain de football.

La fête du sport s'est déroulée le vendredi 15 juin 2006 au stade des Chardons. L'école de Cernex était invitée ainsi que 380 élèves du secteur.

Le matin, les CP et les CE1 ont fait de l'athlétisme pendant que les CE2 et les CM ont joué au football. A la fête du sport, il avait des jeux très amusants.

Youpi! Tout le monde s'amusait. L'après-midi nous avons fait de l'athlétisme. C'était bien mais les activités étaient un peu plus difficiles. Ce que nous avons préféré, c'est le foot.
MERCI L'USEP!

Paul Fraysse, Boris Chiappe, Dylan Laude, Jan Snoeijs et Mathieu Ravier

09

Le plus beau jardin d'Yvoire

Le 30 juin 2006, les CE1 et CE2 sont allés à Yvoire au «Jardin des cinq sens». Nous avons visité le jardin, il y avait toutes sortes de fleurs, la rose, l'arnica et du basilique. Il y avait cinq jardins : celui du goût, de l'odorat, du toucher, de l'ouïe et de la vue.

L'après-midi, nous avons visité le village, mais nous n'avons pas pu entrer dans le château. Une dame nous a expliqué que le toit du château avait 300 ans. Il y avait, il y a très longtemps un pont-levis qui a été détruit.
Nous avons vu de magnifiques paysages, un très beau labyrinthe de plantes et le lac Léman. Nous avons passé une matinée agréable.
Nous avons bien aimé quand le marchand de fruits nous a donné des oranges et des pommes, ces fruits étaient excellents. Comme nous étions fatigués, nous nous sommes assis sur un banc et nous avons pu voir que le toit de l'église était argenté.
Arrivés à l'école, nous avons remercié nos maîtresses, **Marion Paulat et Peggy Bricmont.Guilliane, Agathe, Camille H et Michel**

Picotin

- Centre de loisirs
- Restaurant scolaire
- Garderie périscolaire
- Gym volontaire
- Yoga
- Théatre enfants
- Cyber-espace

Par **J. Desrues** et **I. Déprez**

C'est en 1998 que quelques parents d'élèves de la commune de Cernex se sont réunis pour mettre sur pied un restaurant scolaire et une garderie (au départ !). Ainsi commença l'histoire de l'**Association Picotin**.

Grâce aux bons soins de tous, le bébé a bien grandi : à l'heure où l'on souffle ses huit bougies, pas moins de 10 bénévoles et 9 salariés s'attachent tous les jours à surveiller sa croissance.

Aujourd'hui, à ces parents, ceux qui l'ont fait naître, et ceux qui participent tous les jours à sa vie, Picotin propose les nombreuses activités et services suivants :
- **le restaurant scolaire,**
- **la garderie périscolaire,**
- **le centre de loisirs,**

qui constituent ses activités « de base ». On y constate bien que Picotin grandit jour après jour : au fil des repas, les animateurs ont toujours plus de bouches à nourrir ! 60 en moyenne (et combien de dents de lait…) au restaurant scolaire, et souvent jusqu'à 40 goûters par jour en garderie. Et si les chiffres augmentent, les locaux, eux, ne sont pas élastiques !

Mais aussi, pour tous ceux que ça intéresse :
- des **cours d'informatique** pour les enfants de l'école, en collaboration avec l'équipe enseignante,
- un **soutien informatique** personnalisé, et des réparations,
- l'**astronomie**. C'est la principale nouveauté du programme cette année : six sorties annuelles pour déceler les secrets de la voûte céleste. La première de ces sorties a déjà eu lieu au Plateau des Glières. Elle a rencontré un franc succès puisque malgré des conditions météo capricieuses, pas moins de 65 curieux ont répondu présent à l'appel lancé par Nicolas.
- **le « remue-méninges »**, qui s'est bien installé cette année. Il s'agit d'un service proposé par **Johann** chaque lundi et chaque jeudi, et qui vise à aider les enfants dans leurs lectures et dans leurs recherches.

En haut:
Nathalie Saxod (ATSEM), Virginie Nagy, Sandy Dornier, Nicolas Gergaud, Valérie Horckmans.

En bas:
Jennifer Fouquet, Vanessa Bastard, Johann Desrues.

De gauche à droite, rang du haut :
Isabelle Batteur, Emmanuelle Métral, Vanina Vigne, Lionel Jean-Jean, Dominique Herrero

Rang du bas :
Isabelle Déprez, Walter Snoeijs, Aurélie Renaud, Eloïse Burnet, Isabelle Carman

- **la gymnastique**. Après le départ de Sylvie, nous avons accueilli **Claude Gibert**, le nouveau professeur de gym, qui fait bouger les jeunes et les moins jeunes le jeudi soir.
- **le yoga**, assuré par **Jean-François Cornachon**, qui aide depuis plusieurs années ses habitués à rester « zen ».

Mais pour que Picotin continue sur cette bonne voie, il faut du monde ! Isabelle Grandmottet, qui a été présidente de l'association depuis la création de celle-ci, a confié le bébé a **Isabelle Déprez** et **Walter Snoeijs** (2 présidents pour remplacer cette présidente ô combien dynamique !), non sans s'être assurée auparavant de la pérennisation de la structure (notamment grâce à la signature d'un CTL/CEL). Non qu'elle souhaite se reposer, cela ne lui ressemble guère ! Elle a déjà de nombreux projets, et nous lui souhaitons bonne chance pour l'avenir. De nouveaux bénévoles ont rejoint le bureau à la dernière assemblée générale. Le reste de l'équipe, celle des animateurs qui s'occupent chaque jour de vos enfants, est dirigée par **Virginie** depuis bientôt deux ans. Elle se constitue (dans l'ordre d'arrivée) de **Nicolas, Sandy, Johann**, pour les **animateurs**, de **Vanessa et Jennifer**, qui suivent un apprentissage en alternance chez Picotin, et de **Valérie**, que certains connaissent déjà au sein de l'école en tant qu'ATSEM, et qui assure l'entretien des locaux.

Salariés et bénévoles, tout ce petit monde compte bien faire grandir Picotin encore longtemps, car cet enfant-là aura toujours besoin des gens qui le tirent vers le haut, comme au cours de ses huit premières années ! Puisse-t-il encore souffler plein d'autres bougies !

Pour tout renseignement concernant Picotin, l'équipe est heureuse de répondre à vos questions au **04.50.52.13.17**.

Poussins A

Poussins B

13 ans

Benjamins A

Benjamins B

15 ans

Seniors 2

Seniors 1

L'EtoileSportiveCernex
tournée vers ses jeunes

La fin de saison sportive 2005/2006 fut marqué par la reconnaissance par la Fédération Française de Football, de la qualité, du travail réalisé chez les jeunes par l'ES Cernex.
En Effet, l'Etoile Sportive fait partie des 5 clubs du département, à avoir reçu : Le Label Ecole de Football 2006.

Label 2006
Ecole de foot

Cette récompense met en avant la qualité de l'encadrement, des installations, des équipements et de la mentalité.
Ainsi, le rôle éducatif de notre club a été reconnu.

Toutefois, ce label ne doit pas être considéré uniquement comme une récompense, mais comme un moyen d'incitation à nous améliorer.

C'est pourquoi, L'ESC, avec une commission sportive étoffée, met en place pour cette saison et celle à venir, un projet sportif ayant pour objectif à court ou à long terme de pérenniser le club dans l'excellence.
Ces priorités sont les suivantes :
· Excellence dans l'accueil,
· Excellence dans la formation,
· Développement de l'esprit de compétition,
· Mise en place d'objectifs par catégories de jeu,
· Mesure de la progression,
· Documentation des séances d'entraînement,
· Exigence d'un comportement exemplaire.

Afin de réaliser ce projet ambitieux, il nous faut l'adhésion de tous.
Aussi, la clef de voûte de ce projet est la création puis l'approbation d'une charte sportive reprenant les valeurs de l'Etoile Sportive de Cernex :

Education et Formation - Respect
Identité et Authenticité
Convivialité - Esprit Familial
Jouer, bien jouer, mieux jouer
Plaisir - Simplicité

Ces valeurs sont les nôtres, celles de notre club, de ses anciens, de ses dirigeants actuels et nous l'espérons de son futur.
C'est par ces lignes de conduite que nous réussirons à maintenir le football amateur dans le droit chemin, au moment où le football d'élite se met, trop souvent, hors jeu.

A bientôt au Stade des Chardons pour passer un bon moment sur ou autour du terrain et partager avec nous notre passion du Football.

Étoile Sportive Cernex
Stade des Chardons
74350 - Copponex
http://foot.cernex.fr

ETOILE SPORTIVE

Comité des Fêtes

Par **Laurence Poussart** présidente

Bien le bonjour du Comité des Fêtes,

Cette année, 10ème fête de la musique au mois de juin : quel succès !! Encore une année où le monde était au rendez-vous et ravi de cette soirée. Nous aussi d'ailleurs. Beaucoup de travail mais que du bonheur !! Merci d'avoir partagé ce moment avec nous.

Nous avons eu le plaisir d'entendre le duo AZUR, ainsi que les p'tits gars de Cernex du groupe BABABINCH (d'ailleurs, ils ont sorti un CD 2 titres, bientôt la gloire et les grandes scènes !!) qui ont laissé la place à nos amis du groupe FEEDBACK pour terminer la soirée en compagnie d'EXTERIEUR NUIT.
Les plus éloignés de la scène pouvaient profiter du spectacle sur écran géant.

Un grand merci à nouveau (c'est pas original mais c'est tellement important !) à nos chers membres sympathisants qui nous permettent chaque année d'organiser cette fête dans les meilleures conditions.
Notre choix de groupes pour la fête de la musique 2007 n'étant pas arrêté, n'hésitez pas, si vous êtes vous-même membre de groupe ou si vous connaissez des groupes intéressés par notre scène, à nous faire passer quelques enregistrements afin que nous puissions faire connaissance et pourquoi pas se retrouver pour cette 11ème fiesta cernexoise dédiée à la musique.
Nous avons profité une nouvelle fois cette année de la venue de l'alambic et de ses joyeux bouilleurs de cru au mois de janvier. Quel moment de partage autour de succulents diots cuits dans le marc de fruits, pommes de terre et tomme blanche pour ravir nos palais de ces saveurs bien de chez nous.
La fête du cidre du mois d'octobre nous a permis une nouvelle fois de vous faire apprécier le bon pain cuit dans le four du village ainsi que d'un repas fait comme à l'accoutumée « maison ».
A ce propos, pour la fête du cidre 2007, le comité fait appel à vos idées pour une animation d'après-midi pour petits ou grands ou les deux. Faîtes nous part de vos

envies, de vos suggestions. Nous sommes ouverts à toutes propositions.
Nous tenions à vous faire part de notre envie de faire vivre le four à pain et donc d'organiser des journées où vous pourriez venir faire cuire votre pain ou autre dans le four. Se retrouver autour d'une bonne fournée, rien de plus chaleureux. Contactez nous si cela vous tente !

Pour 2007, on prend les mêmes et on recommence : alambic mi-janvier, Fête de la musique en juin et Fête du cidre en octobre.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre sympathique équipe afin de partager avec nous cette envie de faire vivre notre village.
D'ailleurs, cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 autres membres au niveau du bureau : Martial GOTZ, Carole PENELAS et un petit nouveau à Cernex : Didier PHILIPPE…Bienvenue à eux.

Pour cela et pour tout autre renseignement ou suggestion, merci de contacter :

Laurence POUSSART, Présidente : 04.32.81.32
Agnès RICHARD, Secrétaire : 04.50.44.24.94

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année.

La Marmotte

THEÂTRE DE LA MARMOTTE

Comme chaque année, le théâtre de la Marmotte va vous présenter une nouvelle pièce au printemps.
Cette année, « Le Grand Zèbre » a été un réel succès. Nous vous remercions de venir nous soutenir. Nous nous rendons compte que les habitants de Cernex et des environs apprécient le théâtre, qui, pendant quelques heures, nous permet de rire et de nous détendre.

Nous vous donnons rendez-vous pour « Voisins de palier » une pièce de Pierre Thareau.
Toute personne intéressée pour jouer la prochaine saison peut se faire connaître auprès de la troupe.

- Dates des représentations 2007 :

- Samedi 10 mars à 20h30
- Dimanche 11 mars à 15h
- Vendredi 16 mars à 20h30
- Samedi 17 mars à 20h30
- Vendredi 23 mars à 20h30
- Samedi 24 mars à 20h30

La troupe

La Marmotte

Voilà une drôle d'année que vient de traverser la Marmotte. Son programme annuel a été tout chamboulé dès les premiers jours de janvier, ceci à cause d'un dégât d'eau causé par le gel.

Alors pas de minestrone ni de galettes des rois en janvier et en février pas de boudins ni crêpes. Heureusement que la Troupe de théâtre qui ne s'est pas découragée, a quand même assuré ses traditionnelles représentations annuelles.
Comme pour compenser un manque dans les activités, heureusement qu'il y a eu la fête du festival des musiques le 25 juin. La musique de Magland est arrivée dans la cour de l'école. Le chapiteau était déjà monté en prévision du traditionnel repas annuel. Et là, malgré une pluie battante,

soutenu par un super buffet canadien préparé par les Mottus, les musiciens nous ont gratifié d'un concert improvisé, chaleureux et particulièrement animé. Ils se sentaient si bien qu'ils en ont presque oubliés qu'il fallait repartir en fin d'après-midi.

Les Mottus se sont aperçus que non seulement le village a un chef de chœur mais aussi un chef d'orchestre puisque Béatrice nous a fait l'honneur de diriger « Les Allobroges ».
Inutile de dire que se fut une belle réussite pour tous ceux qui s'étaient dévoués pour la préparation des petits plats.
Bravo et merci à tous.

Dans la foulée, le repas annuel a rassemblé tous ceux qui prennent plaisir à se retrouver autour d'une table avec les nouveaux et les anciens Mottus.
Cette année l'équipe de cuisine nous a préparé un délicieux chili con carne mitonné avec soin.

Bien sûr, le plaisir était autour des tables car la tradition perdure de pouvoir faire une pause et de se retrouver pour bavarder, écouter un peu de musique, échanger les derniers potins, faire connaissance et montrer qu'il se passe toujours un petit quelque chose à La Motte.

Alors la fête à peine terminée, la Marmotte est retournée dans son trou et a préparé le calendrier de l'année 2007. Sortez vos agendas voici les dates :

Fête des rois :
13 janvier 2007 à 20 heures
Fête du boudin :
10 février 2007 à 20 heures
Repas d'été :
25 août 2007

Au plaisir de vous voir très bientôt et … Bonne Année 2007 à tous.

1

Internet & Le bulletin municipal

par Michel Weinstoerffer

Quels sont les moyens de communication de la commune ?

Notre commune dispose de deux moyens de communication, le site Internet et le bulletin municipal, ces vecteurs sont à la disposition des élus, des associations et de toute personne ayant à communiquer un article d'intérêt général pour la commune.

Comment faire ?

Contactez nous par le site Internet via le formulaire de correspondance (1) touche " Contacts" et adressez le message au Webmaster ou à la Mairie. Présentez nous votre projet, nous vous fournirons une adresse email pour l'envoi des documents.

Quel document fournir ?

Pour le site internet vous pouvez nous envoyer un document Word dont les photos sont incorporées (2).
Pour le bulletin municipal, il faut nous fournir un document texte et les photos séparément.

Quels sont les formats à utiliser ?

Pour les textes .txt ou Word.
Pour les photos .jpg
Pour les vidéos .wmv ou .mpeg au format web.

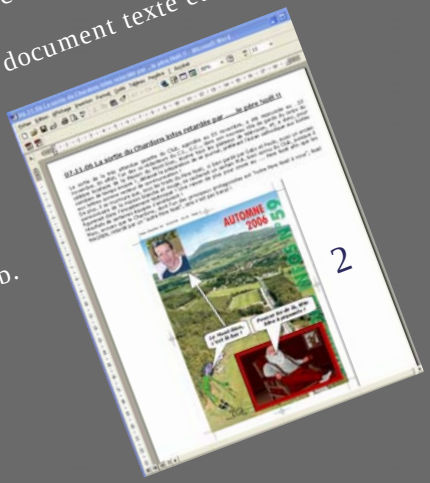

2

Internet comment il se fabrique ?

Où est le site ?
Le site Internet de la commune est hébergé au C.R.I situé à Archamps par l'intermédiaire de l'Association des Maires. C'est donc à cet endroit que vous vous connectez lorsque vous accédez au site www.cernex.fr .

Combien ça coûte ?
Rien ! Tout est gratuit, l'hébergement à Archamps est pris en charge par l'Association des Maires, la construction du site est effectué par un bénévole ayant à sa disposition tous les logiciels nécessaires à sa création.

Quelle est sa capacité ?
Il n'y a pas à ce jour de limite de taille. Actuellement le site a une taille de 1.1 Go (Gigaoctets), représentant 15309 fichiers répartis dans 991 dossiers. C'est lourd mais il y a 23 ans d'archives municipales et associations ainsi que l'historique depuis la fin du 18ème siècle. A ceci il faut rajouter le site de l'Etoile Sportive http://foot.cernex.fr et du Comité des fêtes http://comitedesfetes.cernex.fr .

Comment est construit le site?
Pour construire le site il faut posséder plusieurs outils, d'abord un logiciel spécialisé dans la fabrication et la publication du site, ensuite un logiciel de traitement d'image accompagné d'un scanner, un logiciel de traitement de texte pour lire les articles envoyés par la mairie ou les associations, un logiciel de traitement des vidéos. Pour les animations en GIF et Flash il faut deux autres logiciels.
Il faut aussi connaître les 3 principaux langages de programmation, HTML pour la mise en page, Javascript pour les animations et utilitaires, et le PHP pour les fonctions plus évoluées. Matériellement il faut un bon appareil photo numérique permettant de faire aussi des vidéos.
Mais le plus important est le temps consacré à ces différentes tâches et une femme compréhensive….

Le logiciel dédié au site
Ce logiciel permet la mise en page (1), la gestion des liens (les mots cliquables permettant d'accéder à une autre page ou chapitre) et la publication des pages créées vers le site distant (2 la fenêtre de gauche est en local et la fenêtre de droite le site distant).

1

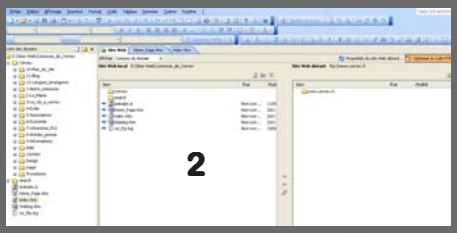
2

La dimension de l'affichage du site est prévu pour des écrans de 1024 pixels depuis cette année.

Le logiciel de traitement d'image
Outil indispensable pour traiter les images au format Web, afin d'obtenir une qualité suffisante mais surtout un temps d'affichage court. Toutes les images sont traitées pour une vitesse de connexion ADSL de 512Ko. (3 Image originale 4 image pour le web). Le

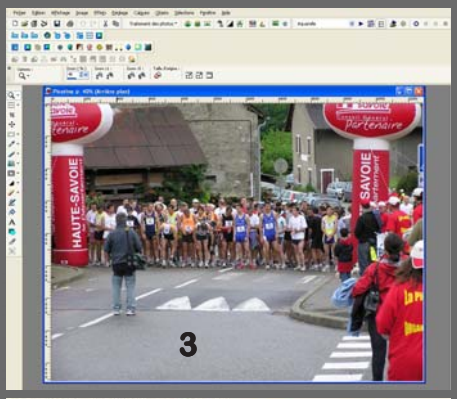
3

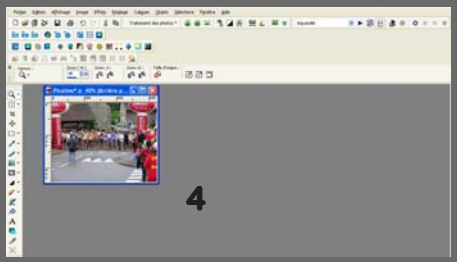
4

scanner utilisé est un produit grand public du commerce.

Le logiciel de traitement de texte
Il est utilisé comme interface afin de lire les articles reçus, la photo ci-dessous (5) présente un article de l'Etoile Sportive.

5

Le logiciel de traitement des vidéos
Les vidéos sont traitées avec Windows Movies Maker de Microsoft (6), ce traitement est encore plus important que pour les photos, car un fichier trop lourd serait très long à charger mais de plus les séquences seraient saccadées lors de sa visualisation. Le « dégraissage » est important, par exemple pour la vidéo de la remise de la médaille à notre maire, le fichier original faisait 200 Mo (Méga octets) le fichier traité est passé à de 9 Mo.

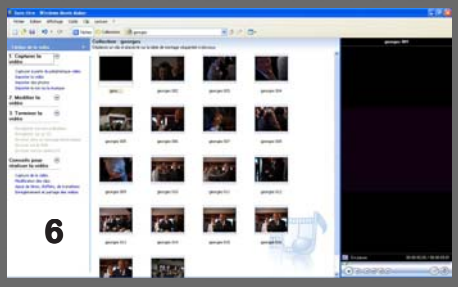
6

Les logiciels d'animations

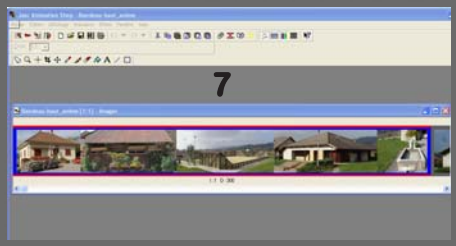
7

8

Pour réaliser les animations on utilise un logiciel qui assemble les successions d'images et le temps d'affichage à l'écran (7). Pour les flashs (animations proches des vidéos, mais moins lourds) le logiciel assemble aussi des photos (8 ici un didacticiel du site).

Les scripts
La photo ci-dessous (8) présente un script du site dans le logiciel de création qui permet de visualiser les effets ou résultats et de tester (9) avant la publication.

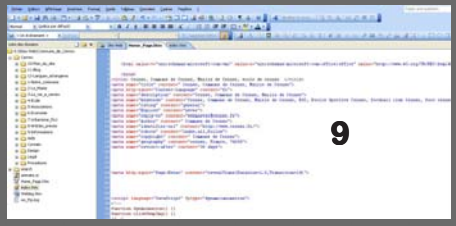
9

NOTRE HISTOIRE

Par ***Michel Depraz*** *&* ***Michel Weinstoerffer*** *La Salévienne*

Extrait du Registre de délibération du Conseil de la commune de Cernex.

L'an mil huit cent vingt quatre, et le premier du mois d'Août, à Cernex, au devant du banc du droit, et après dans le lieu ordinaire des séances du Conseil, je soussigné notaire Royal*, et secrétaire de ladite commune, ensuite de la commission dont m'a honoré Monsieur l'intendant de cette province, par son ordonnance du six juillet dernier, me suis transporté au dit de Cernex pour recevoir l'acte d'expédition des ouvrages et réparations à faire à l'intérieur et extérieur de l'église dudit Cernex, et c'est d'après les publications qui ont eu lieu Dimanche passé vingt cinq juillet, et aujourd'hui, portant que ce jourd'hui à l'issu des offices divins au plus grand concours du peuple, après midi, j'en expédierai au moins offrant à prix fait les réparations et ouvrages à faire à ladite église, le tout porté par devis estimatif qui en fut pris le vingt cinq mai mil huit cent vingt trois, et d'après l'ordonnance de Monsieur l'Intendant de cette province susdite mis en bas du devis estimatif et délibération du Conseil, ont comparu les sieurs François Saxod Syndic**, Pierre Magnin, Pierre Chalamel, et François Magnin conseillers auxquels comparant et aux miseurs j'ai fait l'annonce à haute et intelligible voix du devis estimatif sus désigné portant la somme de huit cent quatre vingt dix livres, et après **ayant fait allumer trois bougies**, pendant le feu de la première bougie Mathieu Florain, habitant à Copponex a mis les susdites réparations à la somme de huit cent soixante livres, Claude Métral habitant à Challex les a mises à huit cent cinquante cinq livres ; pendant le feu de la seconde bougie, ledit Mathieu Florain s'est engagé de les faire pour la somme de huit cent quatre vingt cinq livres ; Claude Métral pour celle de huit cent quarante cinq livres, François Bouchet pour celle de huit cent trente cinq livres ; Claude Métral pour celle de huit cent trente livres ; François Bouchet pour celle de huit cent vingt cinq livres ; j'ai enfin fait allumé la troisième bougie, et pendant qu'elle a duré personne n'ayant couvert ladite mise, ledit Conseil a expédié audit François Bouchet le prix fait des dites réparations pour la somme de huit cent vingt cinq livres, dans lequel prix fait ledit Bouchet sera tenu de fournir et replacer les ..... qui manquent sur les ……. dudit couvert du presbytère, et lui a enjoint d'un ..... soumission lorsqu'il en sera requis après l'approbation de Monsieur l'Intendant, ce que ledit Bouchet a accepté, et offert de donner caution, à quel effet et a obligé et hypothèqué tous les biens qu'il possède rière ladite commune d'Andilly, et le conseil a fixé jusqu'au onze du présent mois d'août pour le rabais du sixième et demi sixième ; fait prononcé et lu audites parties à haute et intelligible voix ; en présence des Sieurs Claude François Thouvier, et Etienne Duperrier tous nés et domiciliés à Cernex témoins requis. Tous ont signé à l'exception de Pierre Chalamel qui a fait la marque pour être illitéré*** enquis

Certifié conforme signature de Richard*

NDLR : * Le notaire royal et secrétaire de la commune est Amédée Richard de Frangy / ** Syndic = "maire" / *** illettré, illitéré : le premier ne connaît pas les belles lettres, le second ne sait même pas lire. Voir aussi sur: www.cernex.fr, 9 germinal an 3, enchères de la taille à la bougie / 24 Mars 1793 Adjudication à la bougie des terrains de la cure / Enchères du vin 14 juillet 1793 l'an second de la république / 19 mars 1831, acensement des communaux...., ensuite à l'extinction de la bougie vierge.....

Extrait du Régistre de Délibération du
Conseil de la commune de Cernex

L'an mil huit cent vingt quatre, et le premier du mois d'Août, à Cernex, au devant du banc de droit, et après dans le lieu ordinaire des séances du Conseil, je soussigné Notaire Royal, et Secrétaire de ladite commune, en suite de la commission dont m'a honoré Monsieur L'Intendant de cette province, par son ordonnance du six juillet dernier, me suis transporté aud. Cernex pour y recevoir l'acte d'expédition des ouvrages et réparations à faire à l'intérieur et extérieur de l'Eglise dud. Cernex, et c'est d'après les publications qui ont eu lieu, Dimanche passé vingt cinq juillet, et aujourd'hui, portant que ce jourd'hui à l'issue des offices divins au plus grand concours du peuple, après midi, j'expédierai au moins offrant à prix fait les réparations et ouvrages à faire à ladite Eglise, le tout porté par devis estimatif qui en fut pris le vingt cinq mai, mil huit cent vingt trois, et d'après l'ordonnance de Monsieur L'Intendant de cette province susdite mise au bas du devis estimatif et délibération du Conseil, ont comparu les sieurs françois Sarod Syndic, pierre Maquin, pierre Chalamel, et françois Maquin conseillers auxquels comparant et aux miseurs j'ai fait lecture à haute et intelligible voix du devis estimatif sus désigné portant la somme de huit cents quatre vingt dix livres, et après ayant fait allumer trois bougies, pendant le feu de la première bougie Mathieu florain habitant à Copponex a mis les susdites réparations à la somme de huit cents soixante livres; Claude Métral habitant à Challex les a mises à huit cents cinquante cinq livres; pendant le feu de la seconde bougie, ledit Mathieu florin s'est engagé de les faire pour la somme de huit cents quatre vingt cinq livres; Claude Métral pour celle de huit cents quarante livres, françois Bouchet pour celle de

Rose & Camille

60 ans de mariage

Noce de diamants

Cela fait soixante ans qu'en mai au matin deux simples anneaux d'or scellaient votre destin.
Vous venez tous les deux d'échanger le serment de partager les bons et les mauvais moments.

Le 4 mai 1946 en la Mairie de Cernex fut prononcé le mariage de Mossaz Rose et de Chaffard Camille tous deux résidents à Cernex, en présence de Monsieur Saxod Adolphe maire de l'époque.

La messe de mariage fut célébrée par l'abbé Place curé de Cernex, assisté de Mr Vigne Joseph sacristain.

Après la tournée obligatoire des trois "bistrots" du chef lieu la fête de famille pouvait commencer.

De cette union naquirent 4 enfants, 10 petits enfants, 9 arrières petits enfants.

C'est le 16 septembre 2006 que cette grande famille avait préparé une agréable fête pour nos jubilaires, 60 ans de vie commune, vie remplie de joie, de soucis, tout en assumant le dur travail de la terre.

Ah! ne regrettez rien, ayez le coeur en fête car voici tous vos fruits, voilà votre cueillette.

Ils sont de votre sang, vous pouvez être fiers. Heureux de vous aimer aujourd'hui comme hier.

Acceptez chers Rose et Camille, toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux de santé et de bonheur.

Les Champignons

Par Chantal Baillard

TROMPETTE DES MORTS

Comment la reconnaître

La forme d'entonnoir ou de trompette est plus proche de celle d'un simple réceptacle que d'un véritable chapeau. Il forme d'abord un tube qui s'ouvre ensuite en formant un pavillon creusé sur 2 à 8 cm de diamètre. La marge est mince, ondulée ou lobée, repliée sur la surface externe, puis irrégulièrement étalée en vieillissant. La face interne est pelucheuse, teintée de gris brunâtre, sillonnée de mèches plus foncées. La chair mince, grisâtre à noirâtre, est mince, de consistance membraneuse à élastique sous l'humidité, fragile ou friable par temps sec. Elle exhale une odeur fruitée et une saveur douce. Dans le prolongement du chapeau, le pied est creux, aminci vers la base. Chapeau et pied se développent entre 3 et 12 cm de hauteur, parfois plus. Leur surface fibrilleuse, parcourue de fines veines, est teintée de gris cendré, de gris-bleu ou de brun.

Où la trouver

C'est une espèce très courante qui évolue dans la fraîcheur des bois de feuillus, sous les chênes, les hêtres, les châtaigniers ou les noisetiers, rarement sous les conifères. Elle revient chaque fois dans les mêmes stations.

Quand la trouver

Elle pousse de la fin de l'été jusqu'au début de l'hiver.

Comment la trouver

Elle apprécie le couvert des feuilles mortes des sols humides, les chemins forestiers et les taillis. Les années pluvieuses lui sont très favorables et, selon l'humidité, on trouve d'importantes colonies, surtout sous les hêtres.

Que consommer

Coupez la base du pied dès la cueillette, mais tout se mange chez elle.

Comment la cuisiner

Fendre la trompette-des-morts dans sa longueur pour brosser délicatement l'intérieur, où des insectes peuvent élire domicile. Préparée à la sauteuse avec un filet d'huile d'olive, elle accompagne le poisson et la volaille.

Comment la conserver

On peut employer la plupart des méthodes de conservation, mais la dessiccation est ici une des plus pratiquées. Une fois séchée, elle est réduite en poudre et utilisée comme condiment.

MORILLE COMMUNE

Comment la reconnaître

D'abord arrondi, puis oblong, le chapeau forme un réceptacle creux, de 5 à 20 cm de hauteur, ressemblant à une éponge irrégulière, sphérique ou ovoïde à conique. Sa couleur varie du brun clair au grisâtre, puis vire au jaunâtre en vieillissant. Les alvéoles sont profondes, longitudinales et présentent des aspects irréguliers: Les bords forment des crêtes épaisses, ramifiées latéralement, plus claires que le fond. Elles portent les spores qui de teinte brune virent au jaune d'ocre. La chair est de consistance ferme mais mince, plus tendre dans le chapeau que dans le pied. Si la saveur délicate de cette espèce est peu perceptible, son parfum est agréablement fruité. Le pied est court, trapu et robuste, plus épais et bosselé à la base est creux et solidaire du chapeau, sur 5 à 10 cm de hauteur. Sa surface est recouverte d'une fine couche pelliculeuse de couleur blanchâtre à ochracée.

Où la trouver

Pousse isolément ou en petits groupes, dans l'herbe des lisières des bois de feuillus, le long des chemins, sur les talus, dans les jardins cultivés à proximité des artichauts, dans les décombres, les anciens brûlis, ou sous les pommiers dans les anciens vergers.

Quand la trouver

Printanière, elle pousse entre mars et mai, selon le temps.

Comment la trouver

Elle affectionne les terrains calcaires, parfois les zones argileuses ou sablonneuses et apparaît surtout après les hivers rigoureux. Quelques années après un incendie, certaines forêts peuvent devenir de véritables pépinières à morilles.

Que consommer

Toutes les morilles doivent impérativement être cuites avant d'être consommées. Ne les mangez surtout pas crues.

Comment la cuisiner

Elle révélera toute sa saveur avec la viande, le gibier et la volaille. Il est préférable de la couper en deux pour la débarrasser de ses impuretés. .

Comment la conserver

Brossées et nettoyées, les morilles peuvent être séchées et accompagner de nombreux plats ou agrémenter des sauces.

Crédit documentaire "Le Chasseur Français"

Nouvelles activités à Veyssières.

Après la création d'une représentation de vins fins d'Alsace (à l'occasion des fêtes de fin d'année, craquez pour des grains nobles, des vendanges tardives ou du crémant !)

Ouverture courant 2007 d'un gîte rural et de chambres d'hôtes associés à du maraîchage.
Le gîte aura une capacité de 6/8 personnes, les chambres d'hôtes seront au nombre de trois.
En attendant d'avoir le plaisir d'accueillir vos familles et amis, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une heureuse année !

Distributeur Marcel Pabion
1950 / 1975 route de Veyssières
74350 Cernex
Téléphone / Télécopie : 04 50 44 29 46
Courriel : pabion.marcel@wanadoo.fr

PARQUER FUTE A GENEVE

Nombreux sont les travailleurs frontaliers domiciliés sur la commune de Cernex. Ils seront certainement intéressés par l'offre ci-dessous.

Dans le cadre des bonnes relations entre les communes françaises frontalières et le canton de Genève, la Fondation Des Parkings en partenariat avec les Transports Publics Genevois mène actuellement une campagne de promotion pour les Parc Relais P49 (situé Voie-des Traz, à coté de la Halle Fret), P26 (situé sous la Halle 7 de Palexpo), et le parc relais des Mouilles (situé sur la route de Chancy à Onex).

La formule d'abonnement semble simple, économique et soucieuse de l'environnement. Si vous vous abonnez, et si la formule vous apporte satisfaction, vous l'adoptez . Si la formule ne vous convient pas, la Fondation des Parkings s'engage à vous rembourser le prix de l'abonnement, conformément à leurs conditions.

Pour tout enseignement complémentaire, voir le site www.geneve.ch/parkings ou teléphonez au 0041 22 827 44 90

TOUCHATOU

Touchatou, petite crèche associative, située à Cruseilles, est un lieu d'accueil convivial et ludique pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

Touchatou est ouvert de 7h30 à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi de 7h30 à 12h.
L'accueil peut se faire en demi-journée ou en journée complète.

Cet espace de rencontre et de partage permet à l'enfant de découvrir de nouvelles activités d'éveil, de jouer avec d'autres enfants.
Il permet également aux parents d'échanger avec des professionnels de la Petite Enfance.

A travers le jeu et diverses activités, l'enfant développe sa créativité, ses compétences et s'autonomise tout en douceur. Il découvre un autre univers dans un cadre bienveillant et sécurisant

Crèche Halte garderie
Av. des Ebeaux - Bât.G
74350 - Cruseilles
04.50.44.03.29
touchatou.creche@free.fr

Réalisation d'une enquête sur les déplacements dans le Genevois français

Nous vous informons que dans le cadre de ses missions, le Syndicat Mixte d'Etudes des Transports et des Déplacements (SMETD) fait réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du Genevois français afin d'élaborer un modèle de déplacement en 2008 à l'échelle du bassin franco-valdo-genevois et permettant ainsi de définir les projets de routes et de transports collectifs nécessaires à l'avenir. (les informations recueillies seront strictement anonymes).

Le bureau d'études SOFRECO va réaliser cette enquête qui se déroulera comme suit:

Première phase, du 27 novembre 2006 au 16 janvier 2007: composition de l'échantillon de ménages à enquêter. Des enquêteurs sillonneront la commune, déposeront un premier courrier d'information dans les boîtes aux lettres.

Puis, du 16 janvier au 28 avril 2007: déroulement de l'enquête par téléphone ou au domicile des ménages.

Tous les ménages enquêtés seront **informés par courrier officiel** et les enquêteurs SOFRECO les contacteront pour fixer un rendez-vous. Sachez que dans le cadre des **enquêtes menées en face-à-face**, l'enquêteur se présentera **aux date et heure convenues, muni d'une carte professionnelle et d'une copie du courrier officiel envoyé.**
Par téléphone, un télé-enquêteur contactera **le ménage aux date et heure convenues.**

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Valm'in Prod

Depuis septembre 2006, l'association Valm'in Prod est devenue Valm'in Prod Compagnie, son siège social a déménagé à La Balme de Sillingy. Une convention avec la mairie les met en résidence à l'Espace 2000 jusqu'en Juin 2007.
Pour suivre leur activité www.valminprod.com
Un grand merci à la municipalité de Cernex pour son soutien et au plaisir de vous rencontrer sur nos prochaines créations.
L'équipe de Valm'in Prod Compagnie

Distinction pour Emilie

Dimanche 3 décembre 2006 a eu lieu, à la caserne des pompiers de Cruseilles, la remise de médailles et de galons.

C'est ainsi qu'Emilie Gruaz a été promue «soldat première classe» après 3 ans de service au corps des sapeurs pompiers de Cruseilles. A sa demande, ce galon lui a été remis par le Maire de Cernex.

Une belle promotion pour cette jeune fille courageuse, énergique dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Elève en faculté à Chambéry puis à Grenoble, Emilie passe ses week-ends au service de la population de notre canton.

Je veux rappeler que les jeunes natifs de notre commune grossissent les rangs des sapeurs pompiers:

- Monsieur JIGUET Stéphane
- Mademoiselle GRUAZ Emilie
- Monsieur COMPAGNON Yoann

Je ne peux que les féliciter pour leur dévouement au service des autres et j'encourage les jeunes à suivre cet exemple et à les rejoindre.

Vandalisme

Par **Georges Mégevand**

Cette année encore, nous avons pu constater des actes de vandalisme.

Une fois de plus, la porte de l'armoire électrique des commandes de l'éclairage public et de l'éclairage du terrain de jeux a été arrachée et cassée.

Cet acte peut être grave de conséquence puisque cette armoire est installée sur la porte du transformateur, à proximité de la Mairie et juste à la hauteur des enfants, ceux-ci pouvant toucher les fils conducteurs et, par conséquent, s'électrocuter. Ce serait dramatique pour les parents mais aussi pour tous les habitants de la commune.

Nous souhaitons que cet acte irresponsable ne se reproduise plus !

Ainsi, pour remédier à cela et par mesure de sécurité, le Conseil Municipal a commandé une armoire métallique que la commune devra donc non seulement payer (montant du devis pour réparation par l'entreprise FAVRE de Valleiry: 933,63 euros TTC),), mais également payer la consommation d'électricité inutile : l'éclairage des terrains de jeux ayant fonctionné toutes les nuits depuis plus de 3 mois !

De ce fait, le Conseil a demandé au Maire de porter plainte contre X en espérant que les coupables seront identifiés.

Avant les dégâts

Les dégâts

Le nouveau coffret

ASSOCIATIONS
PRESIDENTES & PRESIDENTS

LA CHASSE
Henri MEGEVAND
La Motte
74350 Cernex
04.50.44.13.63

ETOILE SPORTIVE
Nicolas Gilbert
Bajole
74350 Copponex
06.61.73.04.23

LA MARMOTTE
André Saxod
La Motte
74350 Cernex
04.50.44.13.44

COMITE DES FETES
Laurence POUSSART
Chef Lieu
74350 – Cernex
04.50.32.81.32

Association PICOTIN
Isabelle DEPREZ Veyssière
08.75.40.64.67
Walter SNOEIJS Sous Versin
04.50.32.81.08

A.R.P.E.C
Eloïse BURNET
Villa CHARRIERE
108 Chemin des Châtaigniers
74350 Cernex
04.50.32.83.71

La vie économique

Agencement de Cuisines
AMJ System, **Gilbert Pernoud,** Sous Verzin 74350 Cernex T.04 50 32 71 85 / 06 85 52 44 47 Fax: 04 50 32 24 82

Agence Commerciale
Agence commerciale du genevois, Neveux Olivier, La Motte 74350 Cernex T. 04 50 44 06 76

Agriculteurs
André CAMP
Raymond COMPAGNON
Fernand MEGEVAND
Jean-Luc SAXOD
Nicole DURET
Jacques MAGNIN
Odette BOUCLIER
GAEC «Le Chavanne»
GAEC «Le Vedellou»
GAEC «La Motte»
SCEA «La Fouillat»
GAEC «Les Poneys»
GRUAZ Frères
La Belle Errance

Centre Equestre des Usses
142 ch.de sur la côte Pont Drillot T.06.11.39.12.66 Email: cedesusses@hotmail.fr

Chenil
Chenil de la Vallée des Usses, Excoffier Jean-Marie et Jacqueline
Sur La Côte 74350 Cernex T. 04 50 32 04 16

Commerce de bestiaux
La Motte Bétail, Megevand Guillaume, La Motte 74350 Cernex T. 04 50 32 81 18

Christian Leroy
Jardinier Paysagiste
Chez Marie 74350 Cernex T. 04 50 32 74 19

Elevage de chevaux Lusitaniens, Ecuries
La belle errance,
Aguettaz Guy, Veyssières, 74350 Cernex T.04 50 44 01 12 / 06.07.21.28.25 Email: guy_aguettaz@hotmail.com
www.lusitano-france.com

Entretien Exterieur
DVS - Denis Vigne Service, Rénovation, aménagement extérieur - Chez Marie 74350 Cernex T.06 84 66 58 11

Entretien Paysager
Saxod André entretien paysager, Rte de la fruitière, La Motte 74350 Cernex T.04 50 44 20 29

Esthéticienne
Vigne Vanina
3 allée des Primevères Sous Cortenges - 74350 Cernex T.06.16.33.30.19

Maçon
Adam Jean-Claude, Veyssières 74350 Cernex
Tél-fax : 04 50 44 13 87

Menuisier Charpentier
Deffayet (SARL) Chef Lieu 74350 Cernex T.04 50 44 13 73 Bureau, 348 Grand' Rue 74350 Cruseilles
T.04 50 44 01 18 Fax : 04 50 44 09 69

Plombier
Mossière Michel, Chez Gresat 74350 Cernex T.04 50 44 10 75

Gites
Gruaz Robert, Veyssières 74350 Cernex T.04 50 44 23 19

Marcel Pabion
1950 / 1975 route de Veyssières
74350 Cernex
Tél / Fax : 04 50 44 29 46
Courriel : pabion.marcel@wanadoo.fr

Gîte rural Niddam Youval et Sabine,Sous Verzin 74350 Cernex
T.04 50 44 08 07

Gîte rural Rochy Jean-Bernard & Christiane Chez Marie -74350 Cernex - T. 04.50.44.17.35

Travaux Publics
Duret Paul & Fils, La Motte 74350 Cernex T.04 50 44 16 31

Tailleur de pierre
Brunet Christophe, Les Planchettes 74350 Cernex
T.04 50 44 06 03

Urbanisme

Permis de construire

Mairie de Cernex 77, place de la Mairie Aménagement des combles en appartement Favorable

BURKHARDT Jean-Pierre 14, place de l'Eglise Changement de destination - garage et combles Favorable

MOYNAT Patrick 40, route de Chavannaz Abri voiture Favorable

PAULAT Emmanuel Les Planchettes Maison individuelle En cours

MONTO Patricia Verlioz Maison individuelle En cours

BLONDIN Véronique Chez Gresat Transformer un bât. agricole en habitation En cours

PABION Marcel 1975, route de Veyssières Création de 2 fenêtres et velux Favorable

LOSSERAND Pascale Chez Poncet Transformer un bât. Existant Favorable

COSTA Salvatore 96, route de Veyssières Transformer un bât. existant Favorable

NIDDAM Youval 183, chemin de Sous Verzin Agrandissement d'un bât. Existant Favorable

NASS Diane Chef Lieu Transformer un bât. agricole en habitation En Cours

JONES Sasha 408, route de Verlioz Rénovation d'un bât. existant En cours

DUCROS S. / BAGNOL S. 120, route de Chavannaz Rénovation d'un bât. existant En cours

GAEC «Le Vedellou» Cortenges Construction d'un appenti sur bât. agricole En cours

MAITRE Alan Verlioz Maison individuelle En cours

Déclaration de travaux

DEFFAYET Guy Les Vorziers Modification de façades Favorable

KLEMENZ Johann 740, route des Planchettes Porte de garage en baie d'entrée Favorable

BARRES Michel 8, allée des Tourterelles Extension d'un balcon existant Favorable

CHARRIERE Thierry 86, chemin des Châtaigniers Velux Favorable

CONVERS Christian 82, chemin des Esserts Local enterré pour citerne fioul Favorable

TARGE Jean-Christophe 1651, route de Veyssières Changement 3 portes fenêtres + volets Favorable

MATTERN Laurent 2, allée des Vorziers Véranda Favorable

KERVIO Julien 9, allée des Vorziers Clôture Favorable

MOYNAT Patrick 40, route de Chavannaz Auvent + velux Favorable

TONSI Ermès 221, chemin des Champs Plats Piscine Favorable

CHAFFARD Marie-Laure Les Resses 2 velux Favorable

MARTIN Jean-Michel 750, route des Planchettes Clôture Favorable

SNOEIJS Walter 185, chemin de Sous Verzin Piscine Favorable

DEFFAYET Laurent 647, route Principale Clôture Favorable

ABBOTT-BRUDERLI Maureen Cortenges Sortie secours + baie coulissante + modification vitrage Favorable

DEPRAZ Michel 388, route Principale Velux Favorable

MARGUET Didier 1173, route de Charly Piscine en bois semi enterrée Favorable

PALLUD Fabienne et Françoise La Chapelle Modification d'un bât. Existant Favorable

FERRARI Fabien 130, rue de la Traversée Clôture Favorable

GAUTRIAU Edouard Chez Bretton Cheminée Favorable

COUCOURDE Pierre 149, route de Verlioz Lucarnes en toiture + prolongement bardage sur garage existant

RIPOLL Marc 82, allée Publio Création d'une 2ème fenêtre Favorable

DEVILLERS G. / LOSILLA B 120, route de Chavannaz Modifications de fenêtres En cours

LASSABLIERE Thierry 77, allée Pubio Grillage Favorable

KAUFMANN Alain 103, allée des Lignons Fermeture du balcon Favorable

Etat Civil

Naissances

Ils sont arrivés ces chers bébés !
Pour le bonheur que vous donnez,
Pour vos sourires, vos pleurs mêmes
Tout ce qu'en vous,
Etre si doux,
On aime.

NAISSANCE SUR CERNEX
Le 31 octobre 2006, est né Louis VILAMITJANA-BATTAULT en son domicile à CERNEX, au lieudit «Les Vorziers».
Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

La dernière naissance enregistrée sur la commune est Madame Catherine Cécile PHILIPPE épouse BUSSAT, née le 27 novembre 1960.

DUTOIT Margaux Marie Asta – 30 mars 2006 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
HOFFMANN Simon Jacques Daniel – 03 mars 2006 à ANNECY
JACOTTET Sixtine Marie Christine – 19 novembre 2006 à ANNECY
LAUER Baptiste – 12 mars 2006 à ANNECY
LOCATELLI Louisa Mélanie Sandra – 09 décembre 2005 à GENEVE (avis reçu en 2006)
MARCLAY Thibault Jean Vincent – 24 juin 2006 à ANNEMASSE
MEGEVAND Camille Maude – 04 janvier 2006 à ANNECY
MEGEVAND Gabriel Jean-Claude – 20 octobre 2006 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
POLLET Johan – 23 mai 2006 à ANNECY
POLLET-VILLARD—SU Diwen – 10 juin 2006 à GENEVE
SCHMID Jérémy – 05 août 2006 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
VILAMITJANA-BATTAULT Louis – 31 octobre 2006 à CERNEX
CHAMIOT-CLERC Robin Gérard – 06 décembre 2006 à ANNEMASSE
LENOIR Clara Lilly Zoé – 07 décembre 2006 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
COURVILLE Léa Marie Ginette – 11 décembre 2006 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS

Mariage

En ce beau jour de votre mariage,
La joie inonde vos deux cœurs,
Pour que votre amour grandisse à travers les âges,
Et vous comble de bonheur,
Aimez vous vraiment, aimez vous longtemps.

CHAMIOT -CLERC Bernard et BERGER Jacqueline
29 juillet 2006

DEBORDES Christophe Jean et BASTARD-ROSSET Marie-Hélène
22 juillet 2006

DUBERNAT Thierry Stéphane Pascal et SAXOD Nathalie Patricia
22 juillet 2006

Décès

Nos disparus marchent sur un autre chemin,
Nous laissant seuls avec nos chagrins,
Par la pensée, revivons ces belles journées,
Où avec eux, nous partagions tant d'amitiés.

MARCHAND Jean-Pierre
16 juillet 2006 à THONEX (Genève)

GOETELEN Claire Marie Gilberte épouse POINSSOT
27 mai 2006 à GENEVE

JEANTET Paul Antoine
31 juillet 2006 à ST -JULIEN-en-GENEVOIS

CHARRIERE Marie Alphonsine Joséphine
08 mars 2006 à VEYRIER-du-LAC

Conformément à la loi ces publications ont fait l'objet d'une demande d'autorisation

Recettes de chez nous

Omelette savoyarde

Cuire à l'eau 3 pommes de terre. Les éplucher et les couper en rondelles moyennes.
Dans une poêle à fond épais, les faire revenir dans un mélange beurre - huile de noix. Ajouter du jambon fumé coupé finement ou du lard fumé en petits dés. Laisser cuire doucement en remuant.
Dans un saladier, battre avec une fourchette 5 ou 6 œufs entiers. Ajouter 3 cuillers à soupe de crème fraîche ou du lait. Saler. Y incorporer 50 gr. de fromage (emmental ou beaufort) coupé en fines lamelles. Bien mélanger.
Verser délicatement sur les pommes de terre. À feu moyen, avec une spatule, remuer en soulevant les bords.
Attendre que l'omelette soit bien « prise » tout en étant très moelleuse.
Servir accompagnée d'une salade verte.

Tomates au riz

Dans une cocotte, faire revenir dans un mélange beurre-huile un oignon haché et 200 gr. de riz (celui du risotto). Remuer avec une cuiller en bois. Verser ensuite de l'eau bouillante, à hauteur. Saler. Couvrir et laisser cuire à feu moyen.
Laver des tomates bien mûres, de forme un peu plate. Couper un chapeau, côté tige. Les évider et récupérer la chair et le jus dans un bol. Saler l'intérieur des tomates.
Quand le riz est cuit, ajouter du beurre et du gruyère râpé (ou de parmesan). Bien brasser.
Remplir largement les tomates avec ce mélange. Poser le chapeau de tomate par dessus.
Beurrer un plat à gratin. Y ranger les tomates côte à côte.
Verser dans le plat la chair écrasée à la fourchette.
Faire cuire à four chaud pendant 20 ou 30 minutes, selon la grosseur des tomates.

La confiture de coings

Éplucher les coings. Les couper en morceaux, minces, ainsi que 2 pommes reinette et les mettre dans une casserole. Laisser à l'air 10 mn. Récupérer les pépins et les mettre dans une mousseline attachée avec du fil.
Recouvrir d'eau froide, pas tout à fait à niveau. Puis faire cuire jusqu'à ce que les morceaux soient tendres.
Peser le tout. Ajouter le même poids de sucre cristallisé. Mettre les pépins.
Faire cuire à feu moyen, en remuant avec une cuiller en bois. Quand la confiture « fait la goutte », au bout de 15-20 mn, la cuisson est terminée. Surtout ne pas la prolonger, sinon la confiture sera « collante » en bouche.
Mettre en pots, et laisser refroidir avant de couvrir.
Selon les années, les coings donneront une confiture plus ou moins colorée qui « prendra » ou « ne prendra pas.

La soupe à la Courge

Une tranche de courge de 750gr. environ, 2 carottes moyennes, 1 oignon.
Enlever les pépins, la partie spongieuse et la peau de la courge. La couper en morceaux. Peler les carottes et les couper en tranches. Éplucher l'oignon et l'émincer.
Dans une casserole à fond épais, faire chauffer 2 cuillers d'huile. Mettre tous les légumes et les faire revenir, sans colorer, en remuant avec une cuiller en bois.
Puis verser de l'eau tiède jusqu'à mi-hauteur des légumes. Ajouter un bouquet garni, saler, poivrer.
Couvrir et laisser cuire une vingtaine de minutes, à feu moyen. Vérifier la cuisson; mixer. Passer ensuite au chinois. Ajouter au coulis obtenu un peu de lait chaud pour l'éclaircir.
Redonner un coup de mixer pour avoir un mélange très homogène. Rectifier l'assaisonnement et remettre à chauffer quelques minutes avant de servir.

Les Berthouds

Se préparent dans des plats individuels en porcelaine à feu.
Couper du fromage Abondance en fines lamelles (le couteau économe ou le rasoir à légumes conviennent très bien). Répartir dans les plats.
Verser dessus une cuiller à soupe de Madère et 1 ou 2 cuillers à soupe de vin blanc sec.
Poivrer. Ajouter un peu d'ail pilé (facultatif) et une noisette de beurre. Mettre à four chaud durant une dizaine de minutes.
Servir aussitôt. Se mange accompagné de pain et d'une salade verte (scarole).

Infos Pratiques

Mairie
Horaires : Mardi de 8H00 à 12H00,
Jeudi de 14H00 à 18H00
Téléphone : 04.50.44.16.15
Email: mairiecernex@wanadoo.fr

Salle Communale
Responsable : Pierre Charrière
Téléphone : 04 50 44 16 59

Ecole Primaire
Téléphone : 04.50.44.20.37
Email: eccernex@edres74.ac-grenoble.fr

cantine Garderie Picotin
Téléphone : 04.50.52.13.17
Mobile: 06.78.13.17.45
Email: picotin74@free.fr

Centre de loisirs Picotin
Téléphone : 04.50.52.13.17
Mobile: 06.78.13.17.45
Email:picotin74@free.fr

Pompiers
18 ou 112 avec téléphone portable

SAMU 15

Gendarmerie ou Police 17

Hopital de Saint Julien
tél. 04 50 49 65 65

Hopital d'annecy
tél. 04 50 88 33 33

E.D.F depannage
tél. 04 50 67 59 77

SERVICES SOCIAUX

POLE MEDICAUX-SOCIAL
87 route d'Annecy
74350 CRUSEILLES
tel: 04.50.44.01.19
fax: 04.50.44.00.17
vous pouvez joindre à cette adresse:
Les assistantes sociales (Mme Myriam ROUSSEL pour le régime général, Mme Christine CROSET pour le régime agricole et personnes agées de plus de 60 ans.)

La puéricultrice Mme Agnés GODEL

La Mission Locale Mme France GOGUET

A.D.M.R. 04.50.44.09.45

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
136 route d'Annecy CRUSEILLES. TEL 04.50.32.38.78.

ARCHITECTE,CONSULTANT
M. MOISSON, Communauté de communes de Cruseilles, 268 rte Suet 74350 CRUSEILLES, les 1er et 3ème mercredi de chaque mois, de 9H00 à 12H00, sur rendez vous.

MEDECINS
Besson Magdelain Serge 04 50 44 18 85
Leloup Christian 04 50 44 00 15
Loudenot Jean Claude 04 50 44 20 41
Villard François 04 50 44 10 04

Centre des impots fonciers-cadastre
Cité administrative rue Dupanloup 74000 Annecy. 04 50 88 40 43

Communaute de communes de cruseilles
268 rte Suet 74350 CRUSEILLES, .
04.50.08.16.16Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Service des eaux
04 50 44 23 67

Trésorerie
16 avenue des Ebeaux 74350 Cruseilles
04 50 44 10 51

DDE
6 rue henri Bordeaux Annecy

Prefecture de Hte Savoie
30 rue du régiment d'infanterie 74000 Annecy
04 50 33 60 00

Sous Prefecture
4 avenue de Genève74160 St Julien en Genevois 04 50 35 13 13

ECLAIRAGE PUBLIC
L'entretien de l'éclairage public a été confié à l'entreprise Marc Favre de Valleiry qui en assure l'entretien et le contrôle du fonctionnement une fois par mois

DIVAGATION DES CHIENS

RAPPEL !
La divagation des chiens ou d'un animal quelconque sur la voie publique est dangereuse et passible d'amende.
Pour faire respecter cette règlementation le Maire et le conseil municipal ont signé un contrat avec la S.P.A qui est chargée de venir récupérer l'animal. A charge au propriétaire de payer l'amende pour récupérer son animal.

Accidentés du travail et handicapés
groupement de Haute-Savoie
2 ter rue Paul Guiton 74000 ANNECY
tél. 04 50 27 66 92

A.I.D.E.S. (Sida Info Service)
tél. n° vert (appel gratuit) 0 800 840 800

Centre d'information féminin et familial
Informations juridiques, sociales, professionnelles 4 passage de la Cathédrale 74000 ANNECY
tél. 04 50 45 61 25

Centre S.P.A. Marlioz
tél. 04 50 77 82 40

Tri sélectif
Déchetterie de Cruseilles
Adresse : route des moulins.
tél: 05 50 32 16 30
Horaires : Lundi au Vendredi de 13H30 à 18H00 Samedi de 8H00 à 12H00 et
de 13H30 à 17H30

Page de calage
pour l'affichage
page double.

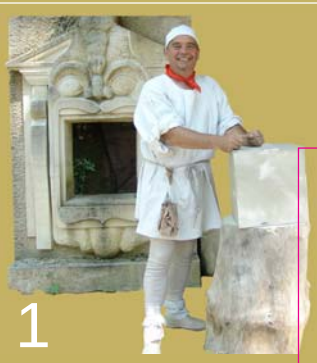

1 Denis Vigne *tailleur de pierre à la médiévale*
2 La Picotine *départ de la course*
3 ARPEC *la vogue*
4 Famille Debordes *boulangers à la médiévale*
5 Festival des musiques *les concerts*
6-7 Etoile Sportive *journée d'accueil des jeunes (500)*
8 Fête de l'école *les jeux*
9-10 Picotin *le bureau & le staff*
11 ARPEC *le bureau*